



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1699,1

EUR. 511 ^m —

1699/1

Mercur

<36624505710019

S

<36624505710019

Bayer. Staatsbibliothek

37

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

JANVIER 1699.



A PARIS,

Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle
du Palais, au Mercure Galant.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du *Mercure Galant* le
premier jour de chaque mois, & on le
vendra trente sols relié en Veau, &
vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS;
Chez G. DE LUYNES, au Palais, dans
la Salle des Merciers, à la Justice.
Et MICHEL BRUNET, grande Salle
du Palais, au *Mercure Galant*.

M. DC. XCIX.

Avec Privilège du Roy.

Bayerische
Staatsbibliothek
München

Digitized by Google



A V I S.

Quelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour ce Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On réitere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourveu qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On

A ij

AVIS.

prie seulement ceux qui les envoient, & sur tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes, d'affranchir leurs Lettres de port, s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.

Le Sieur Brunet qui debite presentement le Mercure, a rétabli les choses de maniere, qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne, il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin, Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure

• A V I S.

longtemps avant qu'il soit arrivé dans les Villes éloignées; mais aussi ces Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Brunet, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La première, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre si tost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant que l'on en fasse le debit, & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont lû eux & quelques autres à qui ils le présentent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit Sieur Brunet, puis qu'il se charge de faire

A iij

AVIS.

les paquets luy-mesme, & de les faire porter à la Poste ou aux Messagers, sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose généralement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, on les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura lieu d'estre content.



METROVILLE GALANT

JANVIER 1699.

ON vous a dit vray,
Madame, lors qu'on
vous a mandé que le
Roy avoit destiné cinq cens
mille livres pour faire élever
un Autel magnifique dans le
Chœur de la Metropolitaine
A iijj

8 MERCURE

de Paris, afin de satisfaire au Vœu du feu Roy, qui avoit résolu d'y employer trois cens mille livres. Ce Monarque a ordonné dans le même temps qu'on travaillast à la nouvelle Chapelle de Versailles. Elle estoit déjà fort avancée avant la guerre qui vient de finir; mais ce Prince voulant qu'elle soit plus magnifique, a fait faire de nouveaux desseins, sur lesquels on a commencé à travailler. Ce grand Roy, qui après ce qui regarde l'Eglise, n'a rien qui le touche plus que ce qui peut estre utile à

GALANT. 9

ses Sujets , & faire fleurir les Arts , à cause de la gloire & des avantages qu'en retire la Nation , a résolu d'établir des fonds pour faire travailler aux Manufactures des Gobelins. Voila comme il est sans cesse occupé de soins, qui semblent ne le pas laisser jouir du repos qu'il a procuré à toute l'Europe.

Quoy que le titre du Traité qui suit doive exciter vostre curiosité, le nom de M^r de la Fevrerie , qui en est l'Auteur , ne contribuera pas peu à vous

10 **MERCURE**

donner de l'empressement
pour cette lecture.

LE SOLDAT

DANSEUR,

OU

Les merveilleux effets de la

TARENTOLE.

CE n'est point pour faire
icy l'esprit fort, mais je
ne suis pas grand admirateur
de beaucoup de choses qui
surprennent, & qui arrestent
les Curieux. Les merveilles de

GALANT. 12

la Nature meritent bien l'attention du sage & de l'honneste homme ; mais l'entestement qu'on a sur ces matieres rend souvent extravagans & ridicules les plus raisonnables & les plus judicieux.

Les Sçavans n'admirent rien , parce qu'ils examinent tout ; les ignorans admirent tout , parce qu'ils n'examinent rien. Les Philosophes qui courent après les prodiges , comme les Devots après les miracles , donnent tout à la Nature , & rien à la Magie ; le peuple au contraire attribué

12 MERCURE

tout à la Magie , & rien à la Nature.

Pour ſçavoir qu'une choſe ſe fait naturellement , on n'eſt pas plus ſçavant à l'expliquer. C'eſt dans le *quo modo* que conſiſte tout le ſecret & tout le miſtere ; *quo modo* auſſi caché dans la Phyſique que dans la Theologie. On devroit donc ſe contenter d'examiner le fait , & non pas vouloir l'expliquer , du moins quand il faut avoir pour cela recours à la ſympathie & aux cauſes occultes. Emanations de corpuscules , transplantations de maladies , vertus magneti-

GALANT. 13

ques, termes misterieux des nouveaux Philosophes, qui imposent au peuple, & qui luy font croire qu'on sçait ce que l'on dit, mais où il n'entend rien, & qui est l'artifice d'une orgueilleuse ignorance. En effet, cette Philosophie est comme la Theologie mystique, pleine d'erreur & de galimatias, où les plus grands Maistres ne s'entendent pas eux-mêmes.

La Physique occulte & la Magie naturelle sont pour moy des Terres Australes, dont les Relations me paroissent

14 MERCURE

sont entièrement fabuleuses, & auxquelles je n'ajoute non plus de foy dans les Livres que sur la Carte. Je sçay de quoy l'Art & la Nature sont capables, mais convaincu de l'illusion des sens, de l'erreur de l'esprit, & de la malice du cœur humain, je doute de la plupart des choses que l'on me dit, & même de celles que je voy. Je laisse donc aux autres à tirer ce voile impenetrable dont Dieu nous a caché les secrets de la Nature, & ce qui se passe dans l'intérieur des hommes, dont il

GALANT. 15

s'est réservé à luy seul la con-
noissance. Ainsi j'abandonne
ce langage qui m'est inconnu,
pour parler plus simplement
d'un fait, qui à la vérité est
tout merveilleux, mais nean-
moins qui n'est pas nouveau
dans la Nature. C'est d'un
homme piqué de la Tarento-
le, qui a causé l'admiration
de tous ceux qui l'ont vû en
ce pays, où il a esté travaillé
de plusieurs accès pendant
qu'il y a demeuré. Mais avant
que d'entrer en matière, je
croy qu'il est à propos de
m'expliquer sur le choix que

16 **MERCURE**

j'ay fait du mot de Tarentole, dont je me sers à l'exclusion de tous les autres, car on est fort partagé là-dessus.

Mathiole, Ambroise Paré, le Traducteur des Meditations historiques de Camera-rius, le Pere Poncy, & quelques autres Dictionnaires classiques disent Tarentule, du mot Latin *Tarensula*. Cependant Pomponace, Medecin de Mantouë, qui a écrit en cette Langue, luy a laissé son origine Italienne, dans un chapitre où il parle de cet Insecte. *vulgari nostro Tarentola*

appellatur, dit il, mais il ajoute,
ut aiunt vulgo, Tarentelle.
 Comme les Italiens aiment
 les diminutifs, il y a de l'appar-
 rence qu'ils préfèrent Taren-
 telle à tous les autres. Meyf-
 sonnier, qui en qualité de Me-
 decin du Roy & de feu Mon-
 sieur le Duc d'Orleans, de-
 voit parler poliment, & dans
 les termes de l'art, dit tou-
 jours *Tarente* dans son *Traité*
des Maladies extraordinaires ;
 mais cet Auteur a aussi peu
 d'autorité dans le langage
 que dans la Médecine. Son
 style vieux & moisi le rend

Janvier 1699.

B

18 MERCURE

barbare, quoy qu'il n'ait publié son Livre qu'en l'an 1659. Renaudot, dans le dernier Tome de ses Conférences du Bureau d'Adresse, dit toujours *Tarentole*. D'Ablancourt dans sa Traduction de Marmol, dit *Tarentule*; & Richeliet dans son Dictionnaire, appuyé sur son autorité, soutient que les plus habiles hommes disent & écrivent ainsi. Cependant Furetiere, dans son Dictionnaire a dit *Tarentole*, en quoy il n'a pas esté delavoué de l'Académie Française, puis qu'elle a dé-

GALANT. 19

cidé en faveur de ce dernier mot. Enfin beaucoup de gens dans la conversation , & même des plus polis , disent *Tarentelle* , mais je ne l'ay vû écrit dans aucun Auteur que dans Pomponace , comme je viens de le remarquer. Quelques-uns de nos vieux Ecrivains disent avec le peuple , *Tarente* , qui est barbare.

Enfin ,

*Où la Langue est féconde , elle est
trop arbitraire ,*

*C'est là son bizarre destin ;
Tarentelle est joli , Tarentule est
Latin ,*

B. ij.

20 MERCURE

Tarente est bas & populaire.

*Tarente non plus ne vauguere,
Tarentole est meilleur, & malgré
Richelet,*

*Content d'avoir sur la matiere
L'autorité de Furetiere,*

*Pour luy je décide tout net
Avec l'Academie entiere.*

Venons maintenant au fait
dont il est question. Dans
une recrue du Regiment de la
Mare, qui servit au Camp de
la Hogue après le Siege de
Namur, il se trouva un Soldat
de la Pouille en Italie, qui a
esté piqué de la Tarentole.
Il s'appelle Dominique Cerdere.

GALANT. 21

C'est un homme d'environ trente ans, d'une taille mediocre, les cheveux noirs, le teint plombé, la mine basse, la physionomie Italienne, mais nette, & qui n'a rien d'égaré dans les yeux, ny sur le visage. Il a du bon sens, & ne manque pas d'esprit. A le voir marcher on remarque qu'il va bien à pied; en effet, c'est le Coureur du Regiment. Ceux qui s'y connoissent remarquent aussi qu'il a de la disposition à la danse; & on n'a pas besoin de ses chausses pour s'en appercevoir; car il

22 MERCURE

en porte toujours quand il fait beau, & sur tout quelque temps avant que de tomber de son mal. Il en a esté pris plusieurs fois à la Hogue; mais je ne parleray point de ces accès, que je n'ay pas vûs; je me contenteray de rapporter celuy qui luy est arrivé à Coutance, où il a esté en quartier d'hiver, dont je suis témoin oculaire, & dont je sçay toutes les particularitez.

Quelques jours avant la Saint Martin de l'année 1697. il se trouva plus triste qu'à l'ordinaire. Le soir précédent

GALANT 23

de ce jour - là , comme il passoit devant une Auberge , il entendit des Violons qui luy causerent de l'émotion , & qui avancerent son accès. Lors qu'il fut arrivé chez son hôte , il luy en parla , & le pria de ne le pas abandonner. Il se promena quelque temps , ne voulant point souper , & s'alla coucher. Il ne dormit point toute la nuit , pendant laquelle , & la matinée , il eut quelques vomissemens , mais qui n'avoient rien d'extraordinaire pour leur qualité ; car ce n'estoient que les alimens

24 MERCURE

qu'il avoit pris le jour précédent, & dont la digestion avoit esté troublée par la fermentation du venin qui commençoit à se faire. Mais il saigna du nez avec tant d'abondance, que le sang en rejallit de l'autre costé de la muraille de sa chambre dans une distance considerable. Il en rendit aussi par la bouche, & après beaucoup d'agitation & d'inquietude, il tomba sur les onze heures du matin dans un assoupissement, ou plutôt dans un estat de mort qui surprit tous les assistans.

Un

GALANT: 25

Un de ses Camarades qui connoissoit son mal , & qui a soin de luy dans ces occasions-là, eut recours au remede ordinaire, qui est la Musique, mais il eut de la peine à trouver des Violons ; car ceux de la Ville , outre qu'ils craignoient de n'être point payez, croyoient qu'on se moquoit d'eux de les faire jouer pour un mort ; mais un Tambour du Regiment qui jouë un peu du Violon, commença à préluder, & ayant enfin rattrapé l'air de la Tarentole, qui plaist davantage à Domini-

Janvier 1699. C

26 **MERCURE**

que, le prétendu mort donna quelques signes de vie. C'est une danse facile, qui est devenue si commune en France que tous les Baladins ont d coutume de la danser dans leurs Balets, sous le nom de, Danse de la Tarentole. Mais elle rendra la mémoire de Dominique immortelle à Cou- tance; car il n'y a point d'en- fant en cette Ville qui ne l'ait apprise, & qui ne se fasse un plaisir d'en étudier tous les pas & tous les gestes; en sorte qu'ils semblent estre tous de petits Tarentoles eux-mêmes.

rant ils l'imitent parfaitement.

L'Aide-Major du Regiment, qu'on avoit averty, estant venu le voir, promit aux Violons qu'ils seroient payez, & pour estre plus commodement, il fit transporter le malade au Jeu de Paume de la Ville, lieu tout propre à un Balet qui devoit durer trois jours & trois nuits, car telle est la longueur de ses accès, & où toute la Ville se trouva dans une affluence extraordinaire. C'estoit quelque chose de singulier de voir

C ij

28 **MERCURE**

un homme comme un mort
que l'on porte en terre, suivi
d'une Ecole de Violons.

D'abord qu'il fut arrivé on
le coucha sur une paille, où
il fut quelque temps presque
sans chaleur & sans mouve-
ment; mais enfin réveillé par
la Symphonie, & à la vûe d'un
miroir qu'on luy presenta plu-
sieurs fois, & qui luy faisoit
plaisir, il commença à remuer
un peu le pied; ensuite le mou-
vement s'augmente, & les
deux pieds paroissent égale-
ment agitez. Il tire & ralonge
les jambes, il étend les bras

GALANT. 29

mais d'un mouvement qui n'a rien de convulsif, & qui suit celui des pieds, & la cadence des Violons. Enfin il tourne la teste, il ouvre les yeux, & accompagne l'action des bras & des pieds. Le mort ressuscite, & se leve avec tout l'air & toute la grace d'un beau Danseur. Rien de farouche & d'égaré dans le visage, l'air composé & gracieux; car comme je l'ay déjà dit, cet homme-cy a beaucoup de disposition à la danse, quoy qu'il assure qu'il n'y entend rien du tout hors de ses accès.

C iij

30 MERCURE

Mais je m'arreste trop à décrire une chose où tant d'Auteurs ont fait paroître leur éloquence, car je n'en sçache aucun qui n'ait pris plaisir à toucher cet endroit. Enfin, Maistre Dominique se leva, & ouvrit son Ballet de la Tarentole, dont voicy l'appareil & la décoration.

Sur une table placée dans le milieu du Jeu de Paume, on voyoit un miroir, quelques fleurs, des branches de verdure, des rubans, & plusieurs épées nuës. Luy en chemise sale & ensanglantée, les bras

GALANT. 31

découverts jusqu'au coude, & les manches retroussées, un bonnet de nuit fort gras & sans coiffe, la culotte, les bas, & les escarpins qu'il avoit pris deux jours auparavant, comme par pressentiment. En cet équipage il fit le tour d'un grand cercle de monde qu'il avoit fait ranger, avec une gravité Espagnole; car à sa contenance fiere & sérieuse, on voit bien qu'il s'imagine estre quelque chose de grand & d'illustre, tout petit & mal fait qu'il est. Un Curieux luy a fait la question de ce qu'il

C iij

32 **MERCURE**

croit estre ; mais comme il affecte toujours de dire qu'il ne se souvient de rien , il n'a point répondu là-dessus.

En faisant le tour de l'Assemblée en dedans , il baisa le pied droit presque à tout le monde fort respectueusement , mais sans parler. Il vint après en trepignant consulter le miroir avec plusieurs inclinations du corps , & en murmurant quelques paroles , ensuite il choisit les Soldats avec lesquels il vouloit danser , car pendant les trois jours il en prit peu d'autres , & point

du tout de femmes ni de filles, ce qui est digne de remarque. Il prend ses Camarades à danser sans leur rien dire, mais il leur presente à chacun une épée fort civilement & de bonne grace, après avoir consulté le miroir dans lequel il croit voir la Tarentole qui l'a piqué, qui luy ordonne toutes choses, & sans laquelle il n'oseroit rien faire; ce qu'il est facile de conjecturer à luy voir faire tout son manège. Toutes les épées distribuées, dont le nombre n'est point limité, mais qu'il n'augmente, ny ne

24 MERCURE

diminuë jamais pendant les trois jours qu'il danse , parce que ce sont toujours les mêmes , il change les Acteurs , mais le nombre n'en est point réglé , non plus que celuy des épées. Cela fait , il se met à danser dans les formes. Je ne décriray point cette danse , dont j'ay déjà parlé sous le nom de Danse de la Tarentole ; car encore bien qu'il danse à d'autres airs & d'autres branles , ce sont toujours les mêmes gestes & les mêmes figures. A joindre aussi qu'il en revient toujours à la *prima*

GALANT. 35

sonnate, c'est à dire, au branle de la Tarentole, quand les Violons veulent changer. Il ne paroist ny joye ny tristesse sur son visage, mais toujours cet air concerté, une justesse d'oreille & de cadence merveilleuse; car si les Violons ne sont pas d'accord, ou si quelque corde vient à rompre, cela le fait tomber en foiblesse. Il en est de même s'il voit quelque couleur, ou quelque personne qui luy déplaist. Il pousse des cris de temps en temps, les uns excitez par la douleur qu'il ressent dans la

36 MERCURE

fermentation du venin de la Tarentole , les autres par le soulagement qu'il reçoit de la Musique & de la danse, ou par le plaisir que son imagination prévenue se-figure dans cet exercice auquel il croit exceller. S'il apperçoit quelque ruban dont il aime la couleur , il le va prendre , le coupe par morceaux , & le mange ; mais il le prend d'une manière honneste , & comme en le demandant sans emportement & sans violence. Quand il en voit d'autres de certaine couleur , qui appa-

remment luy déplaist, il pousse un grand cry, & tombe par terre, en sorte qu'il faut l'oster pour le faire revenir. Quelquefois il se taillade le bras ou la main avec son épée, en suce le sang, & la playe est incontinent guerie. D'autres fois il la fait plus grande, coupe des cheveux de ses Camarades, ou des siens, qu'il met dans un verre avec son sang qu'il avale. Il se p rce les jouës avec des aiguilles, qu'il y laisse attachées, comme font les Charlatans. Il se met aussi la pointe de son épée sous le menton,

38 MERCURE

ou dans le flanc, & la fait plier le pommeau contre terre.

Enfin après avoir fait plusieurs fingeries de cette nature , & dansé environ deux heures plus ou moins , durant lesquelles il se fait tirer souvent les jambes , il va consulter son miroir en faisant plusieurs reverences , & en proferant quelques paroles comme au commencement. Il revient danser , & reprendre l'épée du premier auquel il l'a donnée ; à quoy il ne manque jamais dans toutes les reprises , où il observe toujours exacte-

ment le même ordre. Il retourne encore consulter le miroir, & revient danser, & reprendre l'épée du second, & ainsi des autres jusqu'au dernier, ce qui signifie qu'il va finir sa danse. Il fait un écart, & se jette comme un tourbillon sur son lit, on le couvre, & il y demeure quelque temps pour se délasser plus ou moins, selon la disposition où il se trouve. On luy donne du vin, quelques œufs frais, des fruits ou des confitures; & comme il est soulagé dans cet intervalle il parle de bon sens, &

40 MERCURE

s'entretient avec tout le monde, non pas de ce qu'il vient de faire, dont il ne se souvient point, mais de toute autres choses. Cet intervalle est plus ou moins long, selon que l'accès a esté foible ou violent, & qu'il a esté soulagé par la danse & par la musique. En cessant la danse il marque souvent aux Violons la temps qu'ils auront pour se reposer, qui est d'ordinaire d'une heure ou de deux. Le temps qu'il danse & celuy qu'il se repose est fort égal & compassé. Le soir précédent du troisiéme jour qu'il

GALANT. 4.^I

devoit estre gueri , il dit qu'il finiroit le lendemain à trois heures après midy , ce qui arriva comme il l'avoit prescrit. Il faut remarquer que les trois jours que dure son accès ne sont pas entiers , & qu'il compte à la maniere des Anciens; car soit que l'on commence dès son indisposition jusqu'à la fin de la maladie , on trouvera trois nuits entieres, mais non pas trois jours complets. Il fut pris le Dimanche au soir, & il estoit delivré le mercredi à trois heures après midy.

Janvier 1699.

D

42 MERCURE

Quoyque le commencement de l'accès ne se doive prendre à la rigueur que du moment qu'il tombe en palmoison , & que la danse & les instrumens rendent son mal réglé & periodique ; & en ce cas il ne dure que deux nuits & deux jours & demy ; durée qui est toujours la mesme dans tous les Symptômes de son mal.

Après donc qu'il s'est repose quelque temps , & qu'il s'aperçoit qu'il va retomber dans l'assoupissement, les violons recommencent à jouer.

GALANT. 43

Il se relève , on luy tire un peu les jambes pour les dégourdir , & il danse de la mesme maniere qu'il a fait auparavant avec plus ou moins de temps & de ceremonies , car soit lassitude , ou qu'il s'ennuye de ce manège , toute cette mommerie est plus negligée & diminuë peu à peu vers le dernier jour ; ce qui peut arriver aussi du mal qui le travaille moins , & de ses forces qui diminuent. Il finit donc juste sur les trois heures après midy du troisieme jour comme il l'avoit dit , un

D ij

44 MERCURE

peu abatu & fatigué , avec une certaine honte sur le visage comme ont d'ordinaire les personnes qui tombent de l'Épilepsie , ou mal caduc , & qui luy dura quelques jours. On disoit qu'au sortir de son accès il couroit par la campagne , & faisoit quatre ou cinq lieuës d'une vitesse surprenante , mais cette fois il se contenta de faire quelques tours par la Ville avec ses camarades , d'un pas ordinaire , & comme de coutume. Il ne s'est passé autre chose en luy jusqu'à son départ de Coutan-

ce qui fut deux mois après, qu'il n'estoit pas encore tout-à fait remis, & qu'il menaçoit bien-tost d'une rechute. En effet on a dit mesme qu'il en avoit esté repris sur la route avec tant de violence, joint à la fatigue du chemin, qu'il en estoit mort; mais ce bruit n'a pas esté confirmé.

J'ay peut-estre obmis icy quelques circonstances que d'autres ont remarquées, ou mieux examinées que moy; mais outre que je n'ay pas pû tout voir; chacun voit les mêmes choses bien différemment.

46 MERCURE

Cependant je crois n'avoir rien oublié d'essentiel dans cette relation, & que ceux qui ont vu tout ce qui s'est passé en seront contents. D'ailleurs, pour éviter les repetitions & les redites , il y a bien des choses que je rapporteray dans leur ordre , & qui seront mieux en place lorsque je parleray des qualitez de la Tarentole, de les effets & des remedes qui sont propres contre son venim , dans les autres parties de ce Discours, qui n'est pas un simple recit d'un événement particulier ,

mais une assez ample dissertation sur cette matiere, à laquelle cette Histoire a donné lieu.

Une chose si surprenante, & si nouvelle servit longtemps d'entretien à toute la Ville. Chacun en parloit & en raisonnoit à sa maniere, les grands & les petits, les sçavans & les ignorans. Les uns traitoient cela de mommerie, & de badinage; les autres de magie & de sortilege, & la plupart soutenoient qu'il n'y avoit rien que de naturel. Mais je demande lesquels

48 MERCURE

estoyent les esprits forts ,
ou les esprits foibles? La
question est difficile à resou-
dre. Pour moy, je ne remar-
quay aucune difference en ce
cas entre le peuple & les Sça-
vans , car il ne se trouva
point d'esprits foibles. Pres-
que tout le monde fit l'es-
prit fort , & comme s'il avoit
lû dans le livre de la nature.
Il n'y en eut aucun qui ne sem-
blast estre de la Pouille & de
la Ville de Tarente, à les en-
tendre parler si pertinem-
ment de la Tarentole, & de
ses merveilleux effets. Tous
disoient

GALANT. 49

disoient, cela est naturel, sans
mesme vouloir regarder la
piqueure du Soldat, que pres-
que personne ne se mit en
peine de voir & d'examiner.
J'avouë moy mesme que je
n'eûs pas cette curiosité; mais
par une raison bien differen-
te de celle des autres, & que je
ne suis pas obligé de dire icy.
Cependant je voudrois à pré-
sent l'avoir veüe, car il di-
soit qu'elle estoit toujours en-
flée avec un peu de douleur
avant qu'il fust pris, & pen-
dant son accès.

D'où venoit la pénétra-

Janvier 1699.

E

50. MERCURE

tion & la docilité du peuple en cette rencontre, luy qui met toujours de la diablerie dans les choses extraordinaires, & qu'il ne peut comprendre : Qui le portoit à croire facilement qu'un homme qui se perce les bras & les jouës, qui boit son sang, qui mange des rubans & des cheveux, qui guerit une playe sur le champ avec sa salive, qui consulte sans cesse un miroir devant lequel il se prosterne, & profere des paroles, qui presente des fleurs à la Tarantole qu'il s'imaginer y voir,

GALANT: SI

qui croise plusieurs épées
avant & après qu'il a dansé,
qui après avoir consulté ce
miroir, découvre ceux qui
ne veulent pas danser avec
luy en quelque lieu qu'ils
soient cachez, qui obligeoit,
dis-je, le peuple ignorant à
croire que tout cela se fait
naturellement & sans artifices.
Mais, disoit-on, il ne deman-
de rien, il ne prend point
d'argent. S'il estoit Charla-
tan ou Sorcier, il ne se donne-
roit pas en vain tant de pei-
nes. Belleraison, & bien digne
du peuple ! Que gagne un

E ij

52 MERCURE

Berger comme a esté celuy-
cy, à faire aux passans mille
petits tours de malice dans la
campagne ? Les pretendus
Sorciers , & les Magiciens
sont gueux & miserables ; con-
tents du plaisir qu'ils ont à
faire des malefices, & à se
rendre redoutables au vul-
gaire dont ils recherchent
l'applaudissement & l'admi-
ration.

Quelques Ecclesiastiques
plus scrupuleux vouloient
aussi qu'il y eust de la ma-
gie, de l'enchantement ou
de la possession du malin es-

prit au fait de Dominique ,
 & leurs conjectures n'estoient
 pas sans vray-semblance. Ils
 rappelloient dans leur memoire
 tout ce qu'ils avoient lû ou
 entendu dire sur ce sujet. Les
 Sorciers, disoient-ils, n'ont-
 ils pas leurs danses ordinaires
 & particulieres? Certains bran-
 les & certains sons qu'ils affe-
 ctent plus que d'autres , &
 qu'on peut appeller le Branle
 des Sorciers, qui est en rond
 & dos à dos. Le Demon ne
 peut il pas aussi les faire dan-
 ser en cadence , n'eussent-ils
 jamais appris ? Et même Bo-

E iij

14 MERCURE

quet assure, que, fussent-ils boiteux & perclus de leurs membres, ils dansent aussi légèrement au Sabat que les plus dispos, & qu'ils sont les premiers à exciter & à inviter les autres, à la danse, soit que la graisse dont ils se frottent leur donne cette agilité, & redresse & dégorde leurs corps, ou que le Demon leur communique cette disposition par sa presence. Quoy qu'il en soit, ils dansent au son des Instrumens, surtout de la Flûte & du Hautbois, dont le Diable joue luy-même.

GALANT. 95

me, à ce qu'ils disent, quoy qu'il y en ait entre eux de commis exprés pour cela, car le Bal du Sabat est aussi dans les regles.

Les Magiciens & les Sorciers dans leurs charmes & dans leurs conjurations, se servent de miroirs & de vases pleins d'eau, qu'ils consultent, & dans lesquels ils prononcent des paroles avec des signes & des grimaces. On a même fait un art de deviner par le moyen de l'eau, où l'on observe les mêmes ceremonies que fait le Soldat. Kirker

E iij

36 MERCURE

dit que les Tarentoles profèrent bas quelques paroles, comme si c'estoient des charmes, *veluti incantare* ; & il ajoute comme une chose digne d'admiration, qu'il y en a qui ne reposent jamais, s'ils n'ont la main dans un vase plein d'eau ; c'est pourquoy ils souhaitent avec empressement de voir dans les lieux où ils dansent des vases pleins d'eau, ornez de fleurs & de branches de verdure, comme les autres de miroirs, qu'ils environnent aussi de fleurs & de feuillages, ainsi que fait Dominique.

Les Sorciers, disoient encore ces Docteurs, quand ils sont au Sabat, donnent leurs cheveux au Demon en forme d'offrande, & pour arre de leur pact avec luy. Ils les coupent en petites parties, qui meflées avec les exhalaisons de la terre, composent ce qu'on appelle la Gresse des Sorciers, dans laquelle Boquet a remarqué qu'on trouve ordinairement de petits poils. Enfin ils ajoûtoient que les possédez ne se souviennent de rien de tout ce qu'ils ont dit ou fait pendant leurs ac-

58 MERCURE

cés, non plus que les Tarentoles. Ils reprennent, comme eux, leur première tranquillité, & se retrouvent au même estat qu'ils estoient auparavant, comme s'ils n'avoient point esté agitez ny tourmentez. Il entre dans les uns & dans les autres beaucoup de l'humour mélancolique, d'où vient que leurs vomissemens, car ils en ont de furieux, sont si extraordinaires, soit pour les matieres, ou pour les couleurs; car ils rendent par la bouche & par bas des fils, des toiles d'araignées, des che-

veux, des aiguilles, des pierres & des papiers. La danse & la Musique sont aussi un souverain remede pour les Possedez & les Demoniaques, & qui chasse les malins Esprits des corps, aussi bien que le venin de la Tarentole. Enfin il seroit facile de faire un long parallele de la maladie des uns & des autres; car on peut dire que la Tarentole est le dernier des Insectes, & que ceux qui en sont piquez approchent fort des Possedez & des Energumenes, excepté que leurs mouvemens sont plus regu-

60 MERCURE

liers , & leurs convulsions moins violentes , sur tout quand ils sont d'un caractère mélancolique , timide & superstitieux. Mais ce seroit outrer cette matiere , qui est d'ailleurs assez abondante, si je rapportois icy tout ce qu'on disoit sur ce sujet.

Quelques Devots plus simples , disoient que c'estoit une punition divine , ou quelque maladie de Saint ; car comme dit Renaudot, le peuple ignorant attribué toujours les accidens extraordinaires à quelque Divinité. Ils fondoient

leur opinion fut une histoire apocriphe, que quelques Auteurs rapportent sur la Tarentole de la Pouille. Ils disent que Dieu chastia par là l'irreverence & la dérision de quelques Paysans envers le Saint Sacrement que l'on portoit à un malade. Le Prestre indigné de leurs danses & de leurs postures indécentes qu'ils continuoient toujours, leur déclara de la part de Dieu qu'ils danseroient toute leur vie, comme la Tarentole, dont ils furent aussi - tost piquez, avec des symptomes extraor-

62 MERCURE

dinaires, & depuis ce temps-là ces Insectes furent venimeux, & piquèrent tous les hommes aux environs de Tarente, où l'on prétend qu'ils n'estoient pas nuisibles auparavant; ce qui donna la curiosité à un Evêque du Milanois d'éprouver ce miracle, & de voir si le venin de la Tarentole avoit le même effet sur les Etrangers qui n'estoient pas coupables de l'impiété des Tarentins; mais à son dam, il en reconnut la fausseté; car il fut piqué, & dansa comme les autres, avec tous les mêmes

GALANT. 63

symptomes, dont il pensa mourir. Il s'appelloit Guinzati, & estoit Evêque de Polignano. Il n'avoit pas lû que les Serpens qui sont au bord de l'Euphrate, bien au contraire de ce qu'il pensoit de la Tarentole, ne piquent que les Etrangers, & ne font point de mal aux Naturels du pays. On a cru longtemps que les Vipères n'avoient aucun venin à douze lieues à la ronde de l'Archevêché de Tolède, parce qu'un Archevêque de cette Ville leur avoit osté le pouvoir d'envahir ceux qu'elles

64 MERCURE

les mordoient; mais toute la Cour d'Espagne en fut defabusée par le fameux M^r de Charas, quien fit l'experience devant elle sur plusieurs de ces Viperes. Aldroandus a remarqué qu'avant l'an 878. les Araignées n'estoient point nuisibles & mortiferes en France, non plus qu'à présent; mais que cette année-là elles causerent dans tout le Royaume une mortalité & une désolation furieuse. Si cette contagion avoit continué, & ne se fust pas dissipée par la temperature & la bonté de l'air, nous ne

serions pas moins à plaindre
que les peuples de Naples &
de la Pouille, & peut-estre que
l'araignée François seroit aussi
celebre que la Tarentole ou
Phalange d'Italie ; car qui
doute qu'elle n'eust changé
de nom dans la suite, & passé
pour une espece d'Araignée
differente des autres, dont on
eust attribué la cause à quel-
que punition divine.

Camerarius... je sens bien
que je deviendray ennuyeux ;
dans la necessité où je suis de
citer tant d'Auteurs, les deli-
cats sur nostre Langue, qui
Janvier 1699. F

66 MERCURE

traitent de pédantisme & d'impolitesse toutes les citations de cette nature, qui ne sont pas renvoyées à la marge, & envelopées d'ingenieuses circonlocutions, auront sans doute à souffrir dans la suite de ce Discours, où ils en verront encore plusieurs autres plus barbares; car cette matière demande des preuves littérales & simplement déduites, qui ne dépendent pas de mon choix. Le Lecteur veut icy connoître les Auteurs par leur propre nom, & n'admet point de témoins travestis &

produits costierement; outre que je n'ay pas la liberté de charger les marges du Mercure de citations, comme dans un autre Livre.

Enfin je tais dans le discours

L'artifice & les vains détours

D'une fausse délicatesse,

Et je n'approuve point un art

Qui fait jouer dans une piece

Les Acteurs à Colin maillart.

Cela soit dit serieusement une fois pour toutes; j'ay cru devoir prendre cette précaution contre les Puristes, & même contre les Sçavans qui lisent le Mercure.

F ij

68 MERCURE

Camerarius , dis. je , a remarqué dans ses Meditations historiques , que de certains maniaques d'Allemagne & des Pays bas , qu'il compare à des Coribantes , furent attaquez d'une manie que le vulgaire appelle *le Mal Saint Auite*, ou *Saint Modeste*. Ils faisoient des sauts & des gambades , & n'estoient gueris qu'au son des Instrumens. Ces Malades danseurs s'estant attroupez l'an 1373 coururent les bords du Rhin & de la Meuse , comme autant de Furies. Cet Auteur ajoute qu'on voyoit encore

GALANT. 69

de son temps sur une montagne proche de Ravensbourg, Ville de Suaube, une Chapelle fondée de Saint Avite, où ces Danseurs venoient tous les ans le jour de sa Feste pour estre gueris ; mais depuis qu'on leur en a défendu l'entrée, tous ces Fanatiques se sont dissipéz. On vit en France presque dans le même temps une autre troupe d'hommes & de femmes, sautans & dansans, qu'on eut de la peine à réprimer. Ils avoient l'imagination si fascinée, qu'ils croyoient se baigner dans un

70 MERCURE

fleuve de sang qui couloir autour d'eux. On ajoûtoit enfin à toutes ces histoires force miracles, vrais ou faux, qui n'avoient guere de rapport à la Tarentole ; mais c'est ainsi que la plupart du monde raisonne en l'air sur les choses qu'il ne connoist pas.

Il vint à Coutance en ce temps-là un Homme d'affaires, Italien, fort judicieux, & qui a beaucoup d'esprit ; mais de ces esprits forts dont je parle à l'entrée de ce Discours, qui croient aussi peu aux prodiges de la Nature, qu'aux

GALANT 71

miracles de la Grace; qui tantost luy donnent tout, & tantost ne luy donnent rien. Il traita l'histoire de Dominique & de la Tarentole, de bagatelle, & comme une maladie mélancolique, assez ordinaire en quelques contrées d'Italie; en sorte que selon luy, un Tarentin, qui a l'imagination frappée de la Tarentole, luy attribué bien des merveilles, qui ne sont que dans son idée, & se donne bien des mouvemens bizarres, qui sont plutôt l'effet de son humeur mélancolique, que du venin de

72 MERCURE

cet Insecte. Ce n'est pas que ce poison, qui est froid de sa nature, & qui simpathise avec la mélancolie, n'y contribué beaucoup, & ne fasse faire à une personne de cette humeur-là des choses surprenantes; car on ne peut pas nier qu'il n'y ait des Tarentoles & des Phalanges venimeux qui piquent les gens, & que ceux qui en sont piquez, de quelque Nation qu'ils soient, n'aiment la Musique & la danse, & qu'ils ne fassent des choses extraordinaires; ce seroit nier qu'il est jour en plein midy.

J'avouë

J'avoue que cette maladie vient en partie du climat & du temperament, mais causée par le venin de la Tarentole, qui remue & qui dérange toute l'économie de la personne qui en est piquée, comme tous les plus sçavans Medecins en demeurent d'accord.

Voilà à peu près l'opinion qu'on avoit d'une maladie si extraordinaire, & dont on n'avoit jamais entendu parler en cette Ville; mais comme ce n'est pas assez d'avoir rapporté le fait, il faut encore en

Janvier 1699.

G

74 MERCURE

examiner la cause, & dire ce que c'est que la Tarentole, & les lieux où elle se trouve. Je tâcheray de le faire voir dans la seconde partie de ce Discours.

Je vous envoie une Traduction nouvelle de la neuvième Ode du troisième Livre d'Horace, qui a déjà eu grand nombre de Traducteurs. Celle-cy est de M^r Caunette, Avocat de Nîmes.

GALANT:

IMITATION

De l'Ode d'Horace, qui commence
par, *Donec gratus eram
tibi.*

DAMON.

T Andis que mon amour rem-
plissois tes desirs
Avant ses injustes caprices,
Et qu'à fuir mon Rival tu trou-
vois des delices,
Rien ne pouvoit égaler mes plai-
sirs.

SILVIE.

Lors que tu n'aimois que Sil-
vie,

G ij

76 MERCURE

Et que nul autre objet n'avoit sçu
se charmer,

Je voyois les Dieux sans envie,
Et je bernois ma gloire au plaisir
de t'aimer.

DAMON.

Olinde maintenant me tient sous
son empire;

Je suis aveuglement ses loix,
Rien ne peut égaler les doux sons
de sa Lire,

Ny les justes accens de sa divine
voix.

Je mourrois mille fois pour elle
En signalant mes nouvelles a-
mours,

Si je sçavois que la Parque
cruelle

GALANT. 77

*Consentist par ma mort d'épargner
ses beaux jours.*

SILVIE.

*Tirsis & moy brulons d'une ardeur
mutuelle,*

Nostre foy doit estre éternelle,

*Et cette ardeur a pour moy tant
d'appas,*

Que je m'estimerois heureuse,

*Si je pouvois par une mort af-
freuse*

*Garantir pour jamais ce Berger
du trépas.*

D A M O N.

Mais si je rallumois ma flâme,

Si je quittois cette jeune Beauté,

Pour te donner encore & mon cœur

& mon ame, G iij

78 MERCURE

Me pardonnerois-tu mon infidélité?

SILVIE.

Quoy que le plus beau jour du monde

Soit encore moins beau que mon nouvel Amant ,

Quoy quel'on se voye en aimant

Plus léger qu'une feuille , & plus changeant que l'onde ,

J'aimerois mieux te redonner ma foy ,

Et vivre & mourir avec toy.

Je vous ay déjà parlé de quelques receptions de Chanoi-

GALANT: 79

nes honoraires, qui se sont
faites dans l'Eglise de S. Martin
de Tours, de celle de M^r l'E-
vêque d'Angers, du 6. Janvier
1673. & de celle de M^r le Car-
dinal de Furstemberg, du 4.
Juillet 1696. En voicy une de
M^r l'Evêque de Poitiers, qui
allant prendre possession de
son Evêché, vint à Tours le 5. du
mois passé, visiter le Tombeau
de Saint Martin, & se fit rece-
voir Chanoine de cette cele-
bre Eglise, à l'exemple de ses
Prédécesseurs. Messieurs du
Chapitre estant informez du
temps de son arrivée, envoye-

G iij

rent au devant de luy M^r l'Abbé le Loyer, Chanoine & ancien Chantre, & M^r l'Abbé Millon, auffi Chanoine & Prevost d'Oe, pour l'inviter à descendre avec M^r son Frere, & toute sa suite, dans la maison de M^r l'Abbé Pallu, Chanoine & Prevost de Mahier dans la même Eglise, & Frere de feu M^r l'Evêque d'Heliopolis, qui en avoit esté Chanoine, & pour la memoire duquel M^r de Poitiers & le Chapitre de Saint Martin ont une veneration particuliere. M^r l'Evêque de Poitiers y estant arrivé, fut

GALANT. 81

aussi-tost visité par M^r de Miromenil , Intendant ; & M^r l'Abbé de Galliczon , Chanoine & Chantre , avec sept autres Députés du Chapitre, luy fit à peu près ce compliment.

MONSEIGNEUR.

L'honneur que nous avons de vous posséder dans le Cloistre de Saint Martin , est une suite de celuy que vos Prédecesseurs nous ont fait de prendre le titre de Chanoines de son Eglise. Ce titre que tant d'Evêques & de Princes ont

82 MERCURE

recherché comme une marque de distinction & de piété, estoit dû aux Successeurs de Saint Hilaire par les Enfans de S. Martin, son Disciple. Nous qui en cette qualité avons l'honneur d'appartenir au Disciple, nous avons toujours tâché par nos déferences & nos respects, de reconnoistre dans les Successeurs du Maître, non-seulement la protection dont ils nous ont honoré dans tous les temps, mais aussi les obligations que le glorieux Saint Martin, & dans sa personne les Eglises des Gaules, dont il a esté l'un des Apostres, ont eu au grand Saint Hilaire. Ce-

pendant nous n'avons jamais fait éclater nostre reconnoissance avec de plus grands sentimens de respect & de joye que nous le faisons aujourd huy envers un Evêque, qui par une conduite éclairée, & par une pieté toujours exemplaire, a mérité de remplir la place de ce grand Docteur de l'Eglise. Nous ne vous parlerons point des honneurs que nous avons rendus à vos illustres Prédécesseurs. Gauthier de Bruges, Simon de Cramand, Juvenal des Ursins, Patriarche d'Antioche, & à tant d'autres, ny des bontez qu'ils nous ont témoignées, lors qu'ils sont venus

84 MERCURE

comme vous, Monseigneur, visiter le Tombeau de Saint Martin, pour prendre leur rang de Chanoine honoraire, & recevoir le double esprit de Zele & de science du Disciple & du Maître. Nous venons apprendre vos dispositions pour l'ordre de cette cérémonie, contents si nous pouvons par nos respects & nos vœux mériter les bonnes grâces du digne Successeur du grand Saint Hilaire, en vous recevant aujourd'hui solennellement dans cette ancienne Eglise, dont le Roy prend avec bonté le titre de Protecteur & d'Abbé, & dont vous voulez devenir l'un

des principaux ornemens & des plus fermes appuis.

M^r de Poitiers répondit avec beaucoup d'honnesteté, après quoy on prit des mesures pour la cérémonie, dont vous pouvez voir le détail en partie dans ma Lettre de Février 1693. Elle fut telle que le temps de son arrivée le permit. Le Chapitre le receut, logea & traita à la maniere accoutumée. A son entrée dans l'Eglise M^r l'Abbé de Magni, Doyen, qui joint un grand mérite à beaucoup de

86 MERCURE

naissance, luy rendir à la teste du Clergé, qui est tres-nombreux, tous les honneurs possibles, & le complimenta avec beaucoup d'éloquence sur son élévation à l'Evêché de Poitiers, sur la conduite qu'il a eue de deux Princes, & sur sa longue & édifiante retraite au Seminaire des Missions Etrangères de Paris. Ce Prelat fit un tres-beau remerciement en Chapitre, où à l'ordinaire il prêta le serment, & prit l'habit de Chanoine. Il s'étendit sur la veneration qu'il avoit toujours eue pour une Eglise

si illustre, soit par ses précieuses Reliques, soit pour son antiquité & sa noblesse, se réjouissant d'entrer dans la confraternité & l'amitié d'une Compagnie qu'il avoit toujours honorée très particulièrement. M^r le Chantre le mit en possession & l'installa, & M^r l'Abbé Hebert, Chanoine Ponctaire, luy presenta la distribution ordinaire pour son assistance à l'Office. On peut voir la forme de ces réceptions d'Evêques, Chanoines d'honneur de Saint Martin de Tours, dans ce qu'a écrit

88 MERCURE

de la sienne Guillaume le Maire, Evêque d'Angers; de l'année 1291. & qui est imprimé au dixième Tome du Spicilege, à la marge des Statuts du Diocèse d'Angers. Les Evêques ont coutume d'y Officier.

Je vous diray seulement que sous le nom de Chanoine d'honneur, on entend des personnes qui sont inscrites sur les Tables d'une Eglise de Chanoines, comme y ayant une Prebende, ou du moins un rang distingué, qui est une grace, ou reconnoissance, ou

GALANT. 89

une suite de leur prééminence dans l'Eglise ou dans l'Etat. Il y a de ces Chanoines dans les Eglises de Saint Jean de Latran, de S. Pierre de Rome, de Milan, de Toledé, de Compostelle, d'Aix la-Chapelle, de Cantorbery, & dans quelques grandes Eglises du Royaume; mais il n'y en a point de plus considerables, ny peut estre en si grand nombre que dans celle de Saint Martin de Tours, où après le Pape l'on compte les Archevêques de Sens & de Bourges, les Evêques d'Angers, de Poi-

Janvier 1699.

H

90 MERCURE

tiers , de Liege , & depuis quelques années en la personne de M^r le Cardinal de Furstemberg , les Evêques de Strasbourg , & dans celles de Mrs de Laval & de Saint Valier , les Evêques de Quebec. Bernard , Chanoine du Pui , dans son Traité des Chanoines , met de ce nombre les Archevêques de Jerusalem , de Cologne , & de Maience. On y peut ajouter plusieurs Abbez , Dignitez & Chanoines d'Eglises , associées ou confederées. Parmy les personnes laïques , après le Roy ,

l'on y compte les Ducs de Bourgogne, d'Anjou, de Bourbon, de Bretagne, de Vandôme, de Nevers, les Comtes de Flandre, de Dunois, de Douglas, les Barons de Preuilly, les Seigneurs de Partenay, &c. Ils sont tous Chanoines nez, y ayant d'autres Evêques & personnes illustres qu'on y reçoit aussi Chanoines honoraires, sans faire mention de leurs Successeurs.

Voicy quelques particularitez touchant les premiers. Parmi quelques unes des plus celebres entrées ou receptions,

H ij

92 MERCURE

on remarque celle du Pape Urbain II. du 23. Mars, quatrième Dimanche de Carême, qui assembla le 16. un Concile dans la même Eglise en 1096. ou selon une autre maniere de compter, dont on voit des exemples dans la Diplomatique, en 1097. Celles de Paschal II. le quatrième Dimanche de Carême 24. Mars 1108. & d'Alexandre III. le 12. Mars, Feste de la Subvention de Saint Martin en 1163. Ces Papes y celebrerent la Messe. Le Cardinal Alexandrin, Legat & Neveu du Pape Pie V. vint

GALANT. 93

dans cette Eglise, & fut traité par le Chapitre le 6. Février 1574. & avec luy le Nonce, l'Evêque de Mandes, & plusieurs personnes distinguées.

ROIS.

On trouve dans le Rituel de cette Eglise, vers l'an 1220. l'ordre de la cérémonie qui se pratique à la réception de nos Rois en qualité de Chanoines & d'Abb z Seculiers, comme on peut voir dans l'extrait rapporté par Brodeau sur les Arrests de Louët, & le serment qu'ils y font, est dans une formule écrite en caracteres d'or,

94 MERCURE

de six censans, ou plus. C'est ainsi que dans la suite le Roy Louis VIII. a esté receu en presence de Jean, Roy de Jerusalem, en Septembre 1223. Saint Louis en presence de la Reine Blanche, sa mere, le 20. Février 1227.

Philippe le Long en 1317.

Charles le Bel, son Frere, un peu avant le 1 Decembre 1323.

Le 1. Decembre il assista à la Translation du Chef de Saint martin, pour laquelle il avoit écrit au Pape Jean XXII.

GALANT. 95

Charles VI. le 26. Novem-
bre 1391

Charles VII. le 8. Novem-
bre 1423

Louïs XI. en Novembre
1469

Charles VIII. en Janvier
1484

François I. le 21. Aoust 1516.

Henry II. le 6 May 1551

Charles IX. le 21. Novem-
bre 1565

Henry III. le 19. Mars 1589

Henry IV. le 26. May 1598

Louïs XIII. le 21. Juillet
1614

Louïs le Grand, le 17. Juil-
let 1650

96 MERCURE

Le Roy ayant differé le serment accoutumé jusques à sa majorité , l'y prêta solennellement le 12. mars 1652.

DAUPHINS.

Le Roy Jean voulut que Charles V. son Fils, alors Dauphin, qu'il faisoit Duc de Tournaine , fust receu Chanoine de cette Eglise comme luy , en 1363.

Charles VII. encore Dauphin & Regent du Royaume, fut receu Chanoine , & prêta le même serment que le Roy, le 30. mars , Dimanche de *Quasi modo* 1421.

Ducs

Ducs de Bourgogne.

Le Chapitre ayant institué les Ducs de Bourgogne Chanoines, Eudes s'obligea luy & ses successeurs en 1215. de prêter le serment de fidélité à cette Eglise en plein Chapitre, ou entre les mains d'un Député. Hugues son fils fut reçu & fit le serment en Chapitre le 19. Aoust 1234. Robert le prêta à Paris entre les mains d'un Chanoine député le jour de la Pentecoste 10. Juin 1302. Philippes le Hardy fut reçu à la maniere de ses Predecesseurs un jour
Janvier 1699. I

98 MERCURE

de la Translation de Saint
Martin 4. Juillet 1373. & prit
encore place au Chœur en
cette qualité à la reception
du Roy Charles VI. en 1391.
Le Chapitre ordonna en 1467.
qu'on feroit un Service à la
mort de Philippes le Bon,
qui comme il est écrit, estoit
doublement Chanoine de
cette Eglise, à raison de son
Duché de Bourgogne, & du
Comté de Flandres.

Comtes & Ducs d'Anjou.

En 887. selon la Chronique
de Tours, Ingelger, Comte
d'Anjou, pour avoir rapporté

GALANT. 99

d'Auxerre le Corps de Saint Martin, fut institué Chanoine & Tresorier par le Chapitre qui donna de grands Fiefs, *magnis fendis*, aux Barons qui avoient accompagné ce Comte, entr'autres aux Seigneurs d'Amboise, de Puisat, de Raugency, de Semblançay, de Chasteau Gontier, de Montresor, &c. La Prebende estoit accordée au Comte & à ses Successeurs, dont quatre furent comme luy enserrez à Saint Martin. Il est marqué que Foulques le Bon son petit Fils, & l'un de ces qua-

I ij

100 MERCURE

tre, s'estant fait recevoir, vivoit avec les Chanoines; & chantoit souvent au Chœur vestu comme eux. Foulques Rechin, assistant à l'entrée d'Urbain II. dont nous avons parlé, le Pape luy donna la Fleur d'or qu'il avoit portée dans cette Ceremonie, & que le Comte garda precieusement pour estre portée par luy & les Successeurs les Dimanches des Rameaux. On voit dans son ancienne notice Foulques son Fils, & depuis Roy de Jerusalem, s'humilier devant le Tombeau de

GALANT 101

Saint Martin en presence de
Ranaldus, Evêque d'Angers,
& de l'Evêque de Vesca en
Espagne.

Artus, Comte de Bre-
tagne, après avoir pris possession
du Comté d'Anjou, se fit re-
cevoir Chanoine, selon la
Courume, au temps de Pâ-
ques 1220. *more debito Chron.*
Turon. On trouve Charles
de Valois, Comte d'Anjou,
reçu avec le Roy Charles le
Bel son Frere en 1223. Louis
II. Duc d'Anjou & Roy de
Sicile & de Jerusalem, fut re-
çu en 1401. René Duc d'An-

I iij

102 **MERCURE**

jou & Roy de Sicile, le 2.
Mars, Mercredy des Cendres
1459. François, Frere du Roy
Henry III. fut receu comme
Duc d'Anjou le 28. Aoust
1576. On le qualifie aussi dans
l'acte de reception, Duc de
Touraine, de Berry, d'Alen-
çon, & Comte du Maine.

Ducs de Bretagne.

Le Chapitre fit Chanoine
Pierre, Duc de Bretagne, & ses
Successeurs, un Mardy 19.
Aoust 1455. Ce Prince pro-
mit à la reception de don-
ner des ornemens à l'E-
glise.

GALANT. 103

Comtes & Ducs de Vendôme.

Louis de Bourbon, Comte de Vendôme, quiavoit esté prisonnier en Flandres, après la délivrance, & d'autres graces qu'il reconnoissoit devoir à l'intercession de Saint Martin, se fit homme lige de son Eglise, luy & ses Successeurs. Il fut receu en 1413. & s'obligea de donner chaque année un marc d'argent à cette Eglise, & ses Successeurs d'en donner un à chaque changement de Seigneur. Jean de Bourbon son Fils, Comte de Vendôme, donna

I liij

104. MERCURE

fix écus d'or pour ce marc d'argent, fit le serment d'homme lige, en mettant comme son pere les mains sur le Chef de Saint Martin, & fut receu un Vendredy 23. Février 1448. de mesme que Charles de Bourbon Duc de Vendôme le 19. Février 1526. Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, & Pere d'Henry le Grand, se fit recevoir le 9. Decembre 1548. Le Roy de Navarre son Beaupere, & Jean de Lorraine, Cardinal Diacre du titre de Saint Onufre, Archevêque de Narbonne, prirent avec

GALANT. 105

luy le Surplis & l'Aumusse ,
qu'il prit encore depuis à la
reception d'Henry II. Cesar.
Duc de Vendôme fut receu
le 26. Novembre, premier Di-
manche de l'Advent 1633. On-
voit le Marc d'argent qu'il
donna, où d'un côté ses Ar-
mes sont gravées, & de l'au-
tre Saint Martin à cheval.

Ducs de Bourbon.

Jean II. Duc de Bourbon,
demanda à estre receu Cha-
noine à la maniere de ses Pre-
decesseurs, & le fut en effet
un Samedi Saint 1. Avril
1458.

Comtes & Ducs de Nevers.

Hervé, Comte de Nevers, fut reçu Chanoine, & obligea ses Successeurs en 1216. de faire le serment de fidélité de la même manière qu'Eudes, Duc de Bourgogne, y avoit obligé les siens, selon Coquille qui en fait mention en son Histoire de Nivernois. Ce Traité fut renouvelé avec Robert de Flandres Comte de Nevers, & en 1300. avec Louïs Fils de Robert. Ainsi Philippes, Comte de Nevers, Fils de Philippes le Hardy, Duc de Bourgogne, fut re-

GALANT: 1107

ceux avec ce serment, & installé au Chœur auprès de son Pere en même temps que le Roy Charles VI. en 1391. On trouve la reception d'un autre Comte de Nevers du 3. Juin 1446. Celle d'Engilbert de Cleves, aussi Comte de Nevers, le 22. Juillet 1505. & quelques uns des Ducs qui luy ont succédé, d'un qui estoit François de Cleves en 1547. de Louis de Gonzagues, Prince de Mantouë Pair de France, un Dimanche 23. Octobre 1588. & de Charles de Gonzagues de Cleves l'11. Février 1616.

Comtes de Dunois.

Dés l'année 1264. Jean de Chastillon, Comte de Blois, qui estoit aussi Comte de Dunois, est regardé comme bienfaicteur, & il obtint du Chapitre un Anniversaire qui se fait encore. Le Chapitre, un Samedi 11. Septembre 1464. fit Chanoine Jean d'Orleans, Comte de Dunois, & ses Successeurs, à la maniere des autres Chanoines Princes de la Maison Royale, *more aliorum Dominorum Principum regalis prosapia Canonorum*, à condition qu'ils préteroient à leur

reception le serment ordinaire des Princes, des Ducs & des Comtes Chanoines de cette Eglise. Ce Comte de Dunois fonda quelques Anniversaires. Un Duc de Longueville, Comte d'Eu, prit comme Chanoine le Surplis & l'Aumusse avec Antoine de Bourbon, à la reception de Henry II. en 1551.

Ce même Jean d'Orleans avoit déjà esté receu Chanoine le 5. de Janvier 1459. comme Seigneur de Partenay, dont le Roy luy avoit donné la-Seigneurie, vacante par la

mort d'Artus , Duc de Bretagne.

*Comtes de Dunois , Barons
de Preüilly.*

Archibaud Duc de Touraine , le fut aussi le 17. May 1424. en qualité de Comte de Douglas en Ecoſſe , & un Eſchinard , Seigneur de Preüilly , en 1208. Les Barons de Preüilly portoient l'Etendart de Saint Martin ſous les Comtes d'Anjou.

Parmy les Perſonnes dont le Canoniat n'eſt point attaché à leur dignité , on peut placer Odon II. Evêque de

GALANT. III

Bayeux, qui fut receu Confrere, *in socium & fratrem*, en 1271 Jean le Meingre, dit Boucicaut II. du nom; maréchal de France & Gouverneur de Gennes pour le Roy Charles VI. créé Chanoine le 15. Aoust 1406. & encore à present Mefire Louis Milon, Evêque de Condom, qui a esté auparavant Chanoine prébendé. On trouve un Jean de Montaigu, Grand - maistre de la maison de Charles VI. dont le Frere a esté Archevêque de Sens, qui est seulement associé avec la Femme aux Prieres de cette

112 MERCURE

Eglise , en 1408. ainsi que quantité d'autres. Ces particularitez sont tirées par extrait d'une Lettre écrite par M^r l'Abbé de G. Chantre de cette Eglise, à M^r l'Abbé de D..... en 1696. au sujet de la reception de M^r le Cardinal de Furstemberg. On y observe que Charles - Quint en 1520. fut receu Chanoine de Saint Servais de Mastric , comme Duc de Brabant, le 12. Octobre, d'Aix-la-Chapelle le 23. pendant la ceremonie de son couronnement en qualité de Roy des Romains, & en 1519.

de Saint Pierre de Rome & de Saint Jean de Latran, lors qu'il fut couronné Empereur, & que les Empereurs estoient receus en l'Eglise de Milan, comme Rois d'Italie; que l'Archevêque de Cantorbery donna à Henry II. Roy d'Angleterre, & aux Evêques ses Suffragans, des Prebendes dans son Eglise, à la charge qu'ils les doteroient, & les feroient desservir. On peut aussi lire ce qui en est écrit au premier chapitre des Preuves de l'Eglise Gallicane, dans la Discipline Ecclesiastique du

Janvier 1699.

K

114 MERCURE

P. Thomassin, part. 4. & dans
le Traité des Ducs & des
Comtes de France, de feu M^r
d'Auteferre, liv. 1. chap. 11.
&c.

Vous estes de trop bon
goust pour ne pas trouver les
Vers que vous allez lire, di-
gnes d'estre approuvez de
tous ceux qui s'y connoissent.
Je ne puis vous dire qui en est
l'Auteur, mais il est à souhai-
ter que celuy qui les a faits
veuille s'appliquer souvent à
exercer le talent heureux qu'il
a pour la Poësie.

SUR LA VIEILLESSE.

*J*E ne le sçay que trop : dans le
cours du bel âge,
Quand la nature ardente échauf-
fant nos desirs,
Nous rend si propres aux plai-
sirs,
N'est malaisé d'estre sage.


Cependant malgré tant d'at-
traits,
On ne peut trop le dire & le faire
connoître ;
En ce temps là même il faut
l'estre,

116 . MERCURE

On l'on court grand danger de ne
l'estre jamais.



Il n'est pas vray que la Vieillesse
Ramene chez nous le bon sens.
Ce que l'on y voit de sagesse
N'est que l'effet de la foiblesse,
Qui rend ses desirs impuissans.



En vain elle paroist renoncer aux
delices

Qui firent autrefois son crime &
son erreur.

Rendez à tous ses sens leur pre-
miere vigueur,

Vous verrez aussi tost revivre
tous ses vices.



C'est à tort qu'un vicieux débauché

Sur quelques vains regrets fonde
son esperance.

Ce remords dont il est touché
N'est qu'une fausse penitence,
Qui sans expier son offense,
Ne sert qu'à punir son pechs.



Dans les pleurs qu'on luy voit
répandre

Pour les crimes qu'il a commis,
Qui sçait s'il se repent des plaisirs
qu'il a pris,
Ou s'il regrette ceux qu'il ne sçau-
roit plus prendre?

118 MERCURE



*Le Pêcheur qui tranquillement
Attend à revenir de son égare-
ment*

*Qu'il soit au bout de sa carrière,
Se trompe malheureusement.*

*C'est une grace singuliere
Que Dieu ne fait que rarement.*

Quoy que M^r Jaillot, Geo-
graphe ordinaire du Roy, ne
se soit jamais servi des voyes
publiques pour donner du
poids à ses Ouvrages, son Atlas
François, en deux grands vo-
lumes, dédié au Roy, & qu'il
a eu l'honneur de luy presen-

GALANT. 119

ter depuis quelques jours , est d'une trop grande considération , pour priver les Curieux de sa connoissance. Le premier volume contient les quatre Parties du monde , tous les Royaumes & Etats souverains de l'Europe , & plusieurs Cartes particulieres de ces mêmes Etats, au nombre de quatre-vingt-onze. Le second volume contient les Cartes generales & particulieres de la haute & basse Allemagne , au nombre de soixante & quatre. Il a donné encore au public depuis peu plusieurs grandes

120 MERCURE

Cartes, en six feüilles chacune; ſçavoir le Monde, l'Europe, l'Asie, l'Affrique, l'Amérique, la France, la Flandre, la Savoye, le Piedmont, & pluſieurs autres. Ceux qui les verront n'auront pas de peine d'en faire la difference d'avec celles qui ont paru juſqu'icy, tant pour l'exactitude que pour la beauté de la graveure. M^r Jaillot vend le tout en gros & en détail, dans ſa maiſon proche les Grands Auguſtins, aux deux Globes, avec privilege de Sa Majeſté.

Te

Je me dispenseray aujourd'huy de vous rien dire à l'avantage du Livre intitulé, *Reflexions sur le Ridicule*, de M^r l'Abbé de Bellegarde, puis que la quatrième Edition, que le S^r Guignard, Libraire de la rue Saint Jacques, vient d'en faire, prouve assez l'estime que le Public a pour ses Ouvrages. Je vous diray seulement que ces quatre Editions ont esté faites dans l'espace de deux ans, & que cette dernière, qui est beaucoup augmentée, contient quantité de choses nouvelles, qui ne sont

Janvier 1699.

L

112 MERCURE

point dans les trois premières. Il est impossible d'imprimer un Livre tant de fois en si peu de temps, s'il n'est du nombre de ceux qui plaisent à tout le monde. On trouve dans celui-cy l'utile mêlé avec l'agréable; & comme difficilement on apperçoit ses défauts sans avoir envie de s'en corriger, il ya beaucoup à esperer de cette lecture pour ceux qui la voudront faire de bonne foy, & sans se flater.

Le même Libraire vient aussi de donner une troisième Edition du Livre intitulé,

GALANT. 123

Lettres sur toutes sortes de sujets, avec des avis sur la maniere de les écrire, & des réponses sur chaque espèce de Lettres. Le recueil en a esté mis dans l'ordre où il est par feu M^r de Vaumoniere, dont le merite est si connu par les beaux Ouvrages qu'il nous a laissez. On ne peut douter du succès qu'a eu ce recueil, après le prompt debit qui s'est fait des deux premieres Editions, que le Sieur Guignard en a faites. Celle-cy a esté revue & augmentée de plusieurs Preceptes, & d'un grand nombre de

L ij

124 MERCURE

Lettres, & on peut dire qu'il ne reste guere de choses à desirer pour la perfection de ces Ouvrages, puis qu'il y a des réponses sur tous les sujets, ce qui est d'autant plus important, qu'il ne suffit pas de sçavoir bien tourner une Lettre, si on ne sçait répondre précisément au caractere de celles que l'on reçoit. M^r de Vau-
moriere avouë dans la Préface qu'il a faite, quand ce recueil a commencé à paroistre la premiere fois, que la pluspart des Lettres qu'il contient, ne sont pas de sa façon; qu'il en

à tiré plusieurs de nos bons Auteurs , & raccommode beaucoup d'autres par leur secours.

Il paroist encore depuis peu un Livre nouveau intitulé, *L'honneste Homme & le Scelerat*, dont la matiere est d'examiner si pour réussir dans le monde, & faire fortune, il est plus avantageux de s'attacher aux maximes des honnestes gens, que de marcher dans la voye des Scelerats. L'Auteur, qui a déjà donné au Public quatre volumes des agrémens & des chagrins du Ma-

L iij

126 MERCURE

riage, diversifiez par quantité d'histoires galantes, introduit dans ce nouvel Ouvrage Agathandre & Cacopiste. Le premier soutient le parti de la vertu, quoy que les actions honnestes & les plus louables qu'il a faites dans la vie, ayeu esté fort mal récompensées. L'autre prend le parti contraire, & pretend qu'avoir de l'honneur en habile homme du siecle, c'est se donner toutes sortes de mouvemens & de peines pour amasser du bien, dans la veüe d'en tirer les honneurs & les avantages

qui accompagnent les richesses, & qu'avoir de la bonne foy, c'est en avoir seulement les apparences; c'est à dire, chercher à se faire considerer dans le monde par les dehors d'une grande probité, & faire donner par là les fers dans les panneaux qu'on tend à leurs biens, ou aux services que l'on a besoin de tirer d'eux. Il y a des peintures fort vives dans l'histoire d'Agathandre, & je suis persuadé que vous serez fort content de celle que l'on y fait des Femmes qui font profession de tenir des Jeux

L iiij

128 MERCURE

de Lansquenec chez elles. Tout leur manège y est admirablement dépeint. Ce Livre se vend chez le S^r Michel Brunet, dans la grande Salle du Palais, au Mercure Galant.

Vous avez eu raison de vous plaindre de ce que je vous ay écrites deux derniers mois sans vous parler, de la mort de M^r de Courcelles, arrivée à Toulon le 24. Octobre dernier, dans sa quatre-vingtième année. Pour reparer cet oubli, je vous parleray amplement de luy & de sa

Famille, dont j'ay eu le temps de m'informer. Il avoit trois Freres, dont il estoit le second. L'Aîné s'appelloit Jean de Remi, Seigneur de Montigny, qui se retira des Troupes après s'estre marié. Les deux autres estoient Pierre de Remi, Seigneur de la Fresnoye, Major de la Ville de la Bassée, qui a esté tué, & Pierre Louis, Chevalier de Remi, Lieutenant Colonel du Regiment de Furstemberg. Celuy dont la mort donne lieu à cet Article, s'appelloit Daniel de Remi, Seigneur de Courcelles, Malan-

130 MERCURE

drin, le Bocq-Esdeline, Baron de Rouvray près Forge en Normandie, Lieutenant General des Armées du Roy, & Commandant pour Sa Majesté dans les Ville & Forteresse de Toulon.

Il a passé plus de soixante années dans le service, ayant commencé par une Enseigne au Regiment de Navarre. En 1638. il se trouva au Siege de Hesdin, & à celuy d'Aire; en 1639. on le fit Capitaine au même Regiment, & il estoit au Siege d'Arras. En 1641. il estoit à la Bataille de Sedan, où M^r

GALANT. 131

le Comte de Soissons fut tué.
En 1642. ce Regiment servit
en Italie , sous les ordres de
M^r le Comte d'Harcour , &
il en fut tiré en 1654. Il eut la
Lientenance de Roy de Thion.
ville en 1669. & Sa Majesté luy
ayant donné l'option d'une
Compagnie aux Gardes Fran-
çoises , ou le Gouvernemens
de Canada, il accepta le der-
nier; & y alla avec un deta-
chement de mille hommes.
Comme il trouva cette Colo-
nie presté à tout quitter, à
cause des insultes continuelles
que luy faisoient les Sauvages,

132 MERCURE

Il résolut de leur faire la guerre, & alla les chercher toujours sur la neige, qui estoit haute de plus de trois pieds, jusqu'à plus de quatre cens lieues de Quebec. Il mit le feu à leurs habitations, & les contraignit de se retirer encore à plus de cinquante lieues au delà, ce qui les obligea de députer un Ambassadeur au Roy pour demander la Paix, qui fut bien-tost après traitée. Cela mit un si grand calme en Canada, qu'après environ neuf ans de gouvernement, il y laissa plus de trente mille

Communians, au lieu de quatre mille qu'il y avoit trouvez. M^r le Maréchal de Turenne, qui consideroit beaucoup M^r de Courcelles, fit entendre au Roy qu'il serviroit aussi bien en France qu'en Canada; d'où ayant esté rappelé, Sa Majesté luy donna le Gouvernement de l'Isle de Ré & du Fort de la Prée en 1674. & à la fin de la même année il fut fait Commandant dans la Citadelle d'Arras. En 1676. on le fit Gouverneur de Bouchain, où il tint les Places de Valenciennes & de Cambray tellement

134 MERCURE

bloquées, qu'on peut dire que cela fut cause de leur réduction, puis qu'il battit & enleva tous les Convois qu'on y vouloit faire entrer. Enfin en 1679. il fut fait Commandant des Ville & Ports de Toulon. Il estoit si courageux & si brave, que le plus grand Gladiateur de son temps, nommé Avaucourt, qui avoit fait plus de trente combats, sans avoir jamais esté battu ny desarmé, estant venu le trouver, luy fit une querelle, & l'appella en duel. Ils se battirent, & Avaucourt ayant reçu deux coups

d'épée, & se voyant defarmé, demanda la vie, quoy qu'avec beaucoup de peine. Ce combat fit grand bruit dans les armes & dans la Province. Il avoit épousé Mademoiselle d'Abaucour, Fille de M^r de Rouvray d'Abaucourt, Brigadier des Chevaux légers de la Garde du Roy, d'une des plus anciennes Noblesses de France, dont il a eu quatre Enfans, sçavoir Louis de Remi, Abbé de Courcelles; Claude de Remi, Page du Roy en la grande Ecurie, & deux Filles qui ne sont point mariées. La maison

136 MERCURE

d'Abaucourt est de Picardie & porte d'argent à l'Aigle déployé de Gueules. M^r d'Abaucourt a servi pendant cinquante cinq années sans discontinuer, ayant commencé à l'âge de quinze ans, qu'il estoit Enseigne au Regiment de Genlis, & alla à la Bataille d'Avein en 1635. En 1636. il estoit à la défense du passage de la riviere de Somme; en 1638. au Siege de Saint Omer, & à la fin de la Campagne, il se trouva au Siege du Catelet, qui fut pris d'assaut; en 1639. au Siege d'Aire, & en 1640, à celuy

GALANT. 137

d'Arras, où il fut blessé légèrement à la jambe ; en 1641. au Siege de Bapaume, où il eut les habits brûlez par le feu d'artifice que les Ennemis jettoient ; en 1642. à la bataille de Sedan. M^r de Saint Mars, Grand Ecuier de France, luy ayant donné une Lieutenance dans son Regiment, il alla à la conquête de Perpignan, où le feu Roy Louis XIII. se trouva ; & marcha à Collioure, où il fut blessé d'un coup de pique & de mousques. Après avoir esté guery, il fut Capitaine ; & ensuite le Re-

Janvier 1699.

M

138 **MERCURE**

gément ayant esté cassé, il demanda de l'employ au Roy, qui luy donna une pension de cinq cens ecus, & à choisir de se mettre dans les Mousquetaires, ou dans les Chevaux légers Il prit le dernier parti, & fut dangereusement blessé à la Bataille de Lens en 1648. & au Combat du Fauxbourg S. Antoine en 1652. d'un coup de mousqueton au travers du corps. Il a toujours servy avec beaucoup de distinction jusqu'en 1691. qu'il n'a pû supporter les fatigues de la Cam-

GALANT. 139

pagne. M^r de Rouvray est Frere Cadet de M^r d'Abaucourt, Lieutenant de Roy de Saint Quentin, qui a commencé à servir en 1637. par une Cornette au Regiment de Lenoncourt. Il alla aux Sieges d'Aire & de Hesdin. En 1640. il estoit à celui d'Arras, il fut fort blessé & fait prisonnier à la Bataille de Hondencourt. & a toujours servy avec beaucoup de reputation & de valeur. M^r de Ligneres, son Capitaine, ayant esté fait Colonel de ce Regiment, & ensuite Gouverneur

M ij

140 **MERCURE**

de la Ville de Saint Quentin, luy donna une Compagnie de Cavalerie qui estoit à S. Quentin, d'où feu M^r le Maréchal de Gassion le tira pour l'incorporer dans son Regiment qui estoit des plus braves des armes. Après la mort de ce maréchal qui arriva en 1643. ce Regiment fut divisé dans quatre Regimens & M^r d'Abaucourt renvoyé à Saint Quentin avec sa Compagnie, & peu après il fut fait major de la Ville, ensuite Lieutenant de Roy, & en 1646. il épousa la veuve de M^r le mar-

GALANT: 14^E

quis d'Estournelles, qui estoit Colonel du Regiment du Roy de Cavalerie. De ce mariage sont sorties cinq Filles. La premiere avoit épousé en premieres nopces M^r le Marquis de Montigny, Maréchal de Camp, qui fut tué à la Bataille de Saint Denis que M^r le Prince d'Orange donna à M^r de Luxembourg, & en secondes, elle a épousé M^r le Marquis de la Bretesche, Lieutenant General des Armées du Roy, & Gouverneur de Hombourg, qui a eu une jambe coupée d'une blessure.

142 MERCURE

La seconde a épousé M^r de Prom-le-Roy, des plus anciennes Noblesses de Picardie. La troisième a esté mariée à M^r le Comte de Ximenes, aussi Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur de Maubeuge & Colonel de deux Regimens d'infanterie, dont l'un est Royal Roussillon étranger. La quatrième a épousé M^r de Blanc-Buisson de la Vrilly, dont le grand-pere estoit Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit, & la cinquième M^r de Marteville,

GALANT. 143

Lieutenant Colonel du Régiment de Cavalerie de M^{le} le Maréchal de Villeroi.

La Sorbonne a coutume tous les ans de nommer un Prieur pour la Licence. L'élection s'en fait au mois de Juin, un peu après la Feste de Saint Pierre. Elle jeta les yeux l'année passée sur M^r l'Abbé & Prince de Rohan de Soubise. Son choix fut suivy de l'applaudissement de tout le monde : Jamais Prieur ne porta plus loin le mérite qui doit le distinguer dans cette fonction. Il

144 MERCURE

commença par un Panegyrique qu'il fit à la loüange du Roy. Son sujet fut, qu'il n'y eut jamais de Heros si grand que Louis par l'éclat de ses belles actions, tant dans la Paix que dans la Guerre, & que jamais l'Univers n'apporté un Prince plus Religieux par le zele qu'il a témoigné à deffendre les Autels de son Dieu. Il fit un détail si relevé de ces exploits extraordinaires que la posterité aura peine à croire, que jamais l'Eloge du Roy ne parut plus beau, & plus touchant
que

que dans la bouche de ce jeune Abbé. Tout ce que nous avons de Scavans dans Paris qui furent presens à cette grande action, avouèrent que l'éloquence jointe à la Majesté de la prononciation dans une des plus belles Assemblées du monde avoit ce jour-là triomphé. On y vit assister tout ce que l'Eglise a de plus illustre, M^{rs} les Cardinaux d'Estreés, de Janson, de Coislin, M^r l'Archevêque de Paris, M^r l'Archevêque de Rheims, Proviseur de Sorbonne, M^r l'Archevêque de Rouën, &

Janvier 1699. N

plusieurs autres Archevêques & Prelats. Enfin tout ce qu'il y a de plus distingué à la Cour & à la Ville se fit un mérite d'y assister.

M^r l'Abbé de Soubi-ze après avoir ouvert la Thèse qu'on appelle ordinairement Sorbonique, qui fut sonnée par le P. Bordeaux Cordelier, parla en vers sur le Répondant d'un tour si aisé, & si grand, qu'il n'y eut personne qui ne fust ravi de l'entendre parler avec tant d'érudition sur toutes sortes de sujets.

La Licence de Sorbonne se trouva très honorée d'avoir à la tête un Prince d'une Maison si illustre, sur tout d'un homme si extraordinaire. M^r Etot, Prestre Bachelier en Theologie de cette mesme Licence, pénétré d'une secrette & particuliere estime pour M^r l'Abbé de Rohan, luy consacra des Vers latins qu'il fit à sa gloire. Il estoit si rempli de la beauté du Panegyrique qu'il avoit entendu prononcer, que sans songer à celuy qu'il se proposoit de louer, il redit en vers, ce que ce

Nij

148 MERCURE

Prince avoit composé en prose à la gloire du Roy. Ces vers ont esté traduits en François par D. Jérôme d'Ogerdias, Religieux de Cluny nommé par le Roy à l'Abbaye de S. Wast de Morcuil, & Bachelier de la Licence.

Le Prieur de Sorbonne ouvre toutes les Theses appellées Sorboniques, depuis le commencement du mois de Juillet jusqu'à la fin du mois de Novembre. Il dispute tous les jours contre le Répondant l'espace de trois ou quatre heures consecutives sur neuf

GALANT. 149

des principales questions de la These. Au milieu de la dispute, il prononce un petit discours à la louange de celui qui sentient. Les Connoisseurs peuvent juger du travail. M^r l'Abbé de Rohan n'a pas manqué une seule These dans tout son cours. Les Eloges differens qu'il composoit tous les jours selon le merite & la naissance de ceux à qui il parloit, ont surpris tous ceux qui se mêlent des belles Lettres. On n'a jamais mieux parlé Latin à Rome. Les particuliers, qu'il

N iij

150 MERURE

a loutz si dignement estoient comblez de ses manieres genereuses & bienfaisantes, qui est le vray caracteres des Princes. Les Spectateurs estoient ravis de voir cette inépuisable source d'Eloges nouveaux, & de disputes differentes, dont l'esprit de tout ce qu'il a eu d'Auditeurs, est encore agréablement rempli.

Enfin malgré une violente indisposition, qui le saisit un peu avant que de fermer la derniere These appelée Sorbonique, il vient de terminer sa carriere par un second Dis-

GALANT. 151

cours à la gloire du Roy, dont
on n'a point eu d'exemple
chez les Sçavans pour la nou-
veauté du dessein, & pour
l'exécution de l'ouvrage.
Dans la premiere partie de
son Discours, il a fait voir
le Roy comme un homme
particulier, & a montré que
dans cet état, separé de sa
Couronne & de son Sceptre,
c'estoit le plus grand homme
qui ait jamais esté. Dans la
seconde Partie, le Roy y pa-
roissoit comme le plus heu-
reux de tous les Peres.

On n'eut jamais tant de sa-

N iiiij

atisfaction que de l'entendre parler en même temps des vertus particulieres & domestiques d'un grand homme, & d'un pere tres-heureux. Il fit à cette occasion une description de Marly qu'on trouva charmante. Il entra dans le détail de mille choses agréables qu'il traita admirablement bien. Il parla de l'accès facile & familier que S. M. donnoit à ceux que sa bonté vouloit bien appeller dans ces lieux aimables. Il s'étendit sur les louanges de Monseigneur le Dauphin ; il étala les heu-

reux exemples que son auguste Pere luy inspiroit incessamment, son grand cœur, sa bonté prévenante, & tout ce qu'on admire dans ce Prince, Fils d'un Pere tel que Louis le Grand. Il toucha ensuite agréablement le caractère des trois jeunes Princes ; il s'arrêta sur Monseigneur le Duc de Bourgogne, & fit connoître la vivacité de son esprit, la presence de son Jugement, & sur tout cette grande ame que luy inspire le Roy dans la tendresse de ses embrassemens. Il passa ensuite à l'Elo-

14 MERCURE

ge de Monsieur, Frere unique de S. M. & le fit d'une maniere qui rappella aussitost dans la pensée des Auditeurs toutes les plus illustres actions de ce grand Prince; & sur tout ce qui luy attire l'estime & le respect de tout le monde. Il n'oublia pas les belles qualitez de Monsieur le Duc de Chartres; il en fit un portrait si beau qu'on feroit en soy-même un secret plaisir de voir une image de la veneration qu'il s'est acquise dans tous les cœurs.

Tout le monde sortit si sa-

risfait de ce dernier Discours, que l'admiration où chacun estoit faisant rapeller les beautez du premier, on ne faisoit que se recrier sur les extraordinaires talens que M^r l'Abbé de Rohan avoit sceu joindre à une si haute naissance.

La Sorbonne députa des Docteurs de son Corps & de sa Société, pour aller témoigner à M^{le} le Prince de Soubise la maniere éc'atante dont M^r l'Abbé de Rohan son Fils s'étoit acquitté de la fonction de Prieur. Il n'est pas moins difficile de se souvenir d'un

156 MERCURE

pareil exemple, qu'il est difficile de se souvenir d'un pareil Prieur de la Licence de Sorbonne.

M^r Fiôt, Bachelier de la présente Licence, dont je viens de vous parler, fit encore un Poëme Latin à cette occasion sur M^r l'Abbé de Soubise, qu'il distribua à toute l'Assemblée, & qui fut fort estimé. Il fit graver une vignette toute allegorique, à la teste son Ouvrage. Le dessein représente une Hydre, dont les têtes qui vomissent feu & flammes, s'élancent contre cette Tour miste,

GALANT. 157

rieuse de l'Ecriture, qui estoit armée de mille boucliers ; figure de la Sorbonne, qui combat perpetuellement l'Herésie , ébloüie & confondue par l'éclat des rayons qui sort de ces mêmes Boucliers , dans le principal desquels les Armes du Roy représentées, offrent aussi tôt à l'esprit l'Hercule qui s'est le plus opposé à ce monstre. La Religion paroist élevée sur un nuage. Elle invite la Prudence Chrestienne, la Temperance & la Science sainte, à joindre un bouclier qu'elles soutiennent, où sont marquées

178 MERCURE

des Armes de M^r l'Abbé de Soubise, avec les autres qui sont attachez à cette Tour, figure de la protection particulière que l'Eglise se promet de sa vertu & de sa science. Enfin deux Genies paroissent offrir, mais en vain, tout ce que le Monde a de plus éclatant pour les Princes, comme les Victoires, les Triomphes, les marques de distinction, que la naissance jointe à la valeur peut legittimement espérer, pour détourner ce Prince de se consacrer entierement à d'Eglise. Cela est figuré par des

GALANT. 119

Sceptres, des Couronnes, des Bâtons de Commandant, des Trophées d'Armes, & tout ce que le Peintre a pu ajouter pour seconder le dessein de l'Auteur. Dans la lettre grise, qui est la premiere Capitale de l'Ouvrage, on représente deux Amours, qui se donnent la main. Ils ont chacun un Sceptre & une Couronne. La draperie du premier est semée de Fleurs de Lis, & celle du second d'Hermines, pour marquer l'alliance de nos Rois avec l'illustre Maison de Rohan, qui est aussi alliée à pres-

160 MERCURE

que toutes les Couronnes de l'Europe. Ce dessein a esté executé par le S^{ie}r Dieu, & gravé par le S^{ie}r Mariette.

Voicy la traduction des derniers Vers Latins de M^r Fior. Elle est du même Dom Jerôme d'Ogerdias, Religieux de Cluni, que je vous ay déjà nommé.

Quels applaudissemens font retentir ce lieu,
Qu'à la sainte doctrine éleva Riche-
lieu ?

N'en soyons point surpris; Armand
qui suit la trace

GALANT 161

Des genereux Rohans, des Heros
de la race,
De l'Auguste Louis fait l'éloge écla-
tant,
Et le succès répond à ce qu'on en
attend.
Un Prince de son Roy doit publier
la gloire,
Faire à tout l'Univers respecter sa
memoire.
Loin d'icy, du Parnasse indignes
nourrissions. [chanson]
Louis est au dessus de vos foibles
Toy seul, aimable Prince, en cette
auguste feste,
Peux ceindre de lauriers une si chere
reste.
Daigne donc te charger du glorieux
employ
De louer ce Heros d'un air digne
de toy.

Janvier 1699.

O

162 **MERCURE**

**Montre tous ses hauts faits à la race
future ;**

**Dis-luy, comme au mépris du sang,
de la nature ,**

**On vi cent Rois liguez l'aiffaillir à la
fois , [poser des loix.**

Comme il seut les dompter, leur im-

**Chante, quand ils pensoient pene-
trer nos frontieres,**

**De leurs nombreux Soldats les dé-
faites entieres.**

**Sous son bras foudroyant que de
Forts abattus ,**

**Et combien de lauriers teints du
sang des vaincus !**

**Mais que dis-je ? On t'oüit publier
ces merveilles ,**

**Lorsque de cent Prelats tu charmois
les oreilles,**

**Quand ta vive éloquence enleva
tour à tour**

GALANT. 163

Et la Pompe Romaine, & la Ville,
& la Cour.

Tu leur fis voir Louis comme un
nouvel Alcide, [perfide,
Pour étouffer un culte, & profane &
A la fatale erreur porter cent coups
mortels,

Perdre ce Monstre affreux, & van-
ger nos Ancêtres.

L'Enfer en vain gémit par mille cris
funébres,

Cette Hydre trouve à peine asile en
ses tenebres.

Loin de ce vaste Empire en des lieux
pleins d'horreur.

Louis a délogé son venin, sa fureur;
Mais afin d'arrêter tous les maux de
la guerre, [terre,

Ce Héros si terrible à la mer, à la
Prest à d'armes toujours pour le Ciel
outragé,

O ij

164 MERCURE

Suspend son bras vainqueur dès qu'il
le voit vangé,

Luy. mesme il se desarme, & par cet-
te victoire

Il calme l'Univers, & le comble de
gloire,

Sa valeur, sa bonté t'offrent tous
ces traits,

Docte Abbé, pour le peindre orné
de mille attraits,

La Bretagne sur toy fonde son espe-
rance ;

Tes Ancestres toujours seront chers
à la France,

Qui ne dédaigna pas d'allier autrefois
Aux Hermines les Lis, les Rohans
à nos Rois.

Quand le sort ne t'eust pas donné ce
rang sublime,

Ton esprit élevé, le grand cœur qui
t'anime,

GALANT. 165

Ta probité , ta foy , tant de rares
vertus ,

T'eussent de nos respects attiré les
tributs.

Ces préludes heureux sont autant de
prélages

Qu'on doit te rendre un jour les
plus pompeux hommages ,

Lors qu'au sacré College assis avec
éclat ,

On t'y verra briller en auguste Pre-
lat ,

Et qu'au bien de l'Eglise appliquant
tout ton zele ,

Tu seras toujours prest à t'immoler
pour elle.

Les Ecoliers du College
d'Harcourt , où M^r l'Abbé de
Soubise a demeuré ju'qu'icy ,

166 MERCURE

& d'où il lora pour aller au Seminaire de Saint Magloire jusqu'à ce qu'il ait pris le Bonnet de Docteur, ont encore pris part à cette dernière action, par plusieurs Discours Latins & en d'autres Langues qu'ils ont esté luy faire. Voicy celui qui fut prononcé par M^r de Lavaisse, Ecolier de la troisième Classe de ce College. Fils de M^r de Lavaisse, maréchal de Camp des Armées de Sa Majesté, & Gouverneur du Fort. Louis sur le Rhin.

MONSIEUR,

Ne seroit ce pas abuser du favorable accueil que vous eustes la bonté de nous faire, lorsque nous eussions l'honneur de vous rendre nos hommages après la première action que vous portastes avec tant d'éclat en Sorbonne, et ne seroit ce pas en même temps avoir trop de confiance en nostre faiblesse, que de revenir une seconde fois vous offrir nos Eloges et les confondre avec les acclamations publiques que vous venez de recevoir avec tant de justice de vous.

168 MERCURE

te la France? Ouy, sans doute, Monseigneur, ce seroit trop présumer de nous mêmes; aussi n'est-ce pas là le véritable motif qui nous amene. Nos voix sont trop foibles pour pouvoir entreprendre de vous louer. Eh! comment cette entreprise ne seroit elle pas au dessus de nous, puisqu'elle est au dessus des plus grands Maistres? En effer, Monseigneur, pour pouvoir dignement parler de vous, il faudroit estre aussi éloquent que vous, & quel est celui qui peut se flatter d'atteindre à cette haute perfection que vous avez fait paroistre dans vostre dernier Discours

cours sur nostre invincible Mo-
 narque ? Nous ne sommes icy que
 de foibles échos de ce que nous en-
 tendons dire dans le monde de l'ex-
 cellence de vostre mérite. On publie
 par tout que jusqu'icy les Orateurs
 les plus consommés n'avoient fait
 qu'ébaucher le Portrait de Louis
 le Grand, que vous seul l'avez
 heureusement commencé, & que
 vous l'avez encore plus heu-
 reusement finy. Pénétrez de l'estime
 & de l'admiration de vos gran-
 des qualitez, nous venons icy,
 peut estre avec trop d'indiscretion
 & de temerité, mais poussés par
 deux passions bien différentes, vous

Janvier 1699.

P

170 MERCURE

témoigner nostre joye & nostre
 douleur; nostre joye, d'entendre
 de toutes parts éclater le triom-
 phe de vostre gloire; nostre dou-
 leur, d'estre au moment de perdre
 le bonheur de vostre présence qui
 faisoit tous nos plaisirs dans ce lieu
 où nous sommes élevés. Plus
 nous avons ressenty les doux effets
 de vostre affabilité, de vostre bien-
 veillance, & plus nous ressentons
 aujourd'huy les regrets & la
 crainte de nous voir bien tost pri-
 vez d'un aspect aussi favorable &
 aussi avantageux pour nous que
 le vostre. Le souvenir que nous
 conserverons très-chèrement de vô-

ne illustre personne, adoucira en quelque façon l'amertume de nos chagrins. En jettant la vue sur cette retraite que vous aviez choisie pour vos études, nous vous y croirons toujours renfermé, Et sans cesse nous regarderons cet endroit comme le séjour sacré de la sagesse et de la véritable éloquence. C'est là, nous dirons nous souvent en nous-mêmes, qu'un jeune Prince issu d'une Famille Royale, a formé ce digne Portrait du plus grand de tous les Rois.

Ces sentimens, Monseigneur, feront une partie de nos consolations. Nous espérons qu'elles se.

P ij

172 MERCURE

ront bien tost parfaites par la joye
 que nous aurons de voir un jour
 vos vertus entierement couronnées.
 Puisse le Ciel remplir incessam-
 ment nos esperances. Ce sont les
 vœux ardens, sinceres, respectueux,
 que fait à Vostre Grandeur la Jeu-
 nesse de ce fameux College, qui au-
 ra eu la gloire de voir élever dans
 son sein un Prince de qui la naissan-
 ce & le merite doivent faire un
 jour l'ornement de toute l'Eglise.
 M^r l'Abbé de Rohan étant
 tombé malade à la veille de
 prononcer son second Panc-
 girique du Roy, donna beau-
 coup d'inquietude à tous

ceux qui s'intéressoient à sa gloire, & si tost que sa santé commença à revenir, M^r Nadal, zélé pour tout ce qui le regarde, luy en témoigna la joye par ces vers.

P Rince. vostre convalescence
Va dissiper nos plus vives douleurs.
En vain le Ciel eust pû s'attendrir par
nos pleurs,
Nous ne nous flacons point icy que
sa clemence
Ait exaucé les vœux que formoient
mille cœurs.
Dans ses decrets si la Bonté suprê-
me
A ménagé de si précieux jours,
Si du mal qui vous presse elle ar-
reste le cours,

Piij

174 MERCURE

C'est un soin que le Ciel se devoit
luy-mesme.

Glorieux instrument de ses vastes
desseins,

Le destin de l'Eglise est en vos jeu-
nes mains,

Non que de vostre sort vous eussiez
à vous plaindre,

Si maintenant alloit s'éteindre

De vos jours le brillant flambeau,
Prince, de vos destins le cours est
assez beau.

Quels travaux n'en ont point consa-
cré la memoire ?

De vos vertus déjà le monde est
convaincu,

L'envie est étouffée, & vous avez
vécu

Trop peu pour nous, assez pour vo-
stre gloire.

Dans les excès de vos soins redou-
blez

GALANT. M

On vit par la douleur vos esprits ac-
cablez.

Un feu seditieux dans le flamme

de la marine, & M^r le
Breton ceux de l'ordinaire des
Guerres & de la Ville.

Le Pape a fait une Promo-
tion de deux Cardinaux dans
un Consistoire extraordina-
irement assemblé, qu'il tint le
19. du dernier mois. Le pre-
mier est Monsignor Jacques-
Antoine monigia, Milanois,
de l'Ordre des Barnabites,
& depuis quelques années A-

pour le
com-
meu chacun alors implorant la
justice,

De les jures retranchez offre le sa-
crifice,

P iiiij

174 MERCURE

C'est un soin que le Ciel se devoit à
luy-mesme.

Glorieux instrument de ses vastes
desseins,

Le destin de l'Eglise est en vos jeu-
nes mains ,

Non que de vostre sort vous eussiez
à vous plaindre ,

Si maintenant alloit s'éteindre
De vos jours le brillant flambeau,
Prince, de vos destins le cours est
assez beau.

Quels travaux n'en ont point consa-
cré la memoire ?

De vos vertus déjà le monde est
convaincu,

L'envie est étouffée, & vous avez
vécu

Trop peu pour nous , assez pour vo-
stre gloire.

Dans les excès de vos soins redou-
blez

GALANT. 175

On vit par la douleur vos esprits ac-
cablez.

Un feu seditieux dont la flamme

Dieu chacun alors implorant la
justice,

De les jours retranchez offre le sa-
crifice,

P iiiij

176 MERCURE

Et portant jusqu'à luy ses douloureux
accens.

à fait fumer

leur, [dou
Louis vous occupoit, & non point la
Vos efforts répondoient alors à ses
miracles.

GALANT. 177

Ainsi jadis rendant de celebres ora-
cles,

Ces organes

... pour le
commencement de cette an-
née, au Balancier Royal de
la Monnoye des Medailles,

178 **MERCURE**

dont vous sçavez que M^e de
Launay est Directeur. Ainsi
surpris

dict. a l'art.

du Tresor Royal & des Ga-
es; M^e Mauger, de ceux de
extraordinaire des Guerres

& de la Chambre aux deniers; M^r Heupiere celuy du Jetton de la marine, & M^r le Breton ceux de l'ordinaire des Guerres & de la Ville.

Le Pape a fait une Promotion de deux Cardinaux dans un Consistoire extraordinairement assemblé, qu'il tint le 19 du dernier mois. Le premier est Monsignor Jacques Antoine mogia, Milanois, de l'Ordre des Barnabites, & depuis quelques années Archevêque de Florence Il avoit esté Precepteur du Prince de Toscane, & ensuite Theolo.

gien du grand Duc. La Congregation des Barnabites à l'honneur de donner toujours des Precepteurs aux Princes de Toscane, & des Theologiens aux grands Ducs. Monfignor Morigia est de la noble & ancienne Famille des Morigia de Milan, qui a donné à l'Eglise deux Saints Martirs, Saint Nabor & Saint Felix. Les Barnabites reconnoissent pour un de leurs Fondateurs Jacques Antoine Morigia, dont Monfignor Morigia qui est aujourd'huy Cardinal, est petit Neveu. Sa Sainteté a dé-

claré dans le Consistoire que le Pere Morigia auroit le Pas devant tous les Cardinaux qu'elle avoit faits dans sa premiere Promotion du 12. Decembre 1695. parce qu'elle l'avoit reservé *in Petto*, pour estre en chef de tous ces nouveau Cardinaux. Le second Cardinal fait dans cette derniere Promotion, est Monsi-
gnor Paolucci, de Forli Evêque de Ferrare. Il estoit revenu depuis peu de sa Nonciature extraordinaire de Pologne.

M^r Chevillard, Historiographe de France, vient de

182. MERCURE

mettre au jour deux Cartes des Chevaliers de l'Ordre du Saint Esprit. La premiere est composée de tous les Chevaliers créez par le Roy Henry III. depuis l'Institution de cet Ordre, le dernier jour de l'an 1578. jusques à sa mort. La seconde est de tous les Chevaliers de ce même Ordre, créez par le Roy Henry IV. depuis son avenement à la Couronne, jusqu'à sa mort. On voit dans cette derniere les habillemens d'un Chevalier Profés, & d'un Chevalier Novice. Cette Carte sera sui-

vie de trois autres qui seront, la première, des Chevaliers créés par le Roy Louis XIII. & les deux autres de ceux que Louis le Grand a créés, ce qui fera cinq Cartes qui contiendront les noms, qualités, armes & blasons de tous les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Esprit, depuis l'Institution jusqu'à présent. M^r Chevillard a eu l'honneur de donner ces Cartes au Roy, à qui il fut présenté par M^r le Maréchal de Boufflers. Il présenta en même temps à Sa Majesté un livre de

184 **MERCURE**

toutes les Cartes de ses Ouvrages de Blason & d'Histoire qu'il a données au Public. Ce Livre estoit composé de quatorze Cartes, sçavoir :

1. Le Tableau de l'honneur, ou Abregé methodique de la Science du Blason.

2. Les Papes & Cardinaux François de naissance, ceux qui ont esté nommez par nos Rois, & ceux qui ont possédé des Archevêchez & Evêchez en France.

3. Le Conclave où a esté élu Pape Innocent XII. & les additions des Cardinaux qu'il a faits depuis.

GALANT 185

4. Le Clergé de France comme il estoit en 1691. avec les additions.

5. La ligne directe de la Maison de Bourbon, & le Pennon genealogique des vingt quartiers d'Alliances, depuis Anne de Russie, Femme de Henry I. Roy de France, jusques à Madame la Dauphine.

6. Les grands Seneschaux & Connestables de France.

7. Les Chanceliers & Gardes des Sceaux de France, depuis Saint Louis.

8. Les Marechaux de France.

Janvier 1699.

Q

ce, depuis le Roy Philippe Auguste.

9. Les Grands Amiraux de France & Generaux des Galeres, avec les Pavillons de toutes les Nations.

10. Les Chevaliers des Ordres du Saint Esprit, créez par le Roy Henry III.

11. Les Chevaliers des Ordres du S. Esprit créez par le Roy Henry IV.

12. Les Grands Maistres de Malte.

13. Les Secretaires d'Etat depuis le Roy Henry II. qui les reduisit au nombre de quatre.

14. Le Parlement de Paris comme il estoit en 1693 & les additions depuis ce temps là.

Sa Majesté voulut bien faire l'honneur au S^r Chevillard de souffrir qu'il luy expliqua toutes ces Cartes les unes après les autres. La manière avec laquelle elle accouta ce present, marque bien la satisfaction qu'Elle a receüe de tous ces Ouvrages. Toutq la Cour en a aussi marqué beaucoup à l'Auteur, n'y ayant personne parmy ceux qui la composent, qui n'y soit interessé, ou par luy même.

Q ij

ou par ses Ancestres, sans parler des alliances. Le même Auteur va donner aussi de suite dix feuilles d'additions au Livre de la France Chrestienne, qu'il fit imprimer *in quarto* 1693. & qui par cette addition sera parfait jusqu'à présent.

Le Sieur Colombat, Libraire rue Saint Jacques, au Pelican, debite depuis peu un Livre fort instructif & fort agréable. Il est intitulé *Entretiens sur les Contes de Fées & sur quelques autres ouvrages du temps, pour servir de préservatif contre le mauvais goût, dé-*

GALANT. 189

*dit à Messieurs de l'Académie
Françoise.* Cet ouvrage consis-
te en cinq entretiens où l'on
examine la pluspart des Li-
vres nouveaux. Personne n'y
est nommé, & l'Auteur de
celuy-cy qui ne se nomme
point aussi, ne se propose que
d'engager ceux qui veulent
devenir Auteurs à se rendre
capables de faire de bons ou-
vrages. La Critique qu'il
fait de ceux qui ont paru de-
puis quelque temps est judi-
cieuse, & peut servir à recti-
fier le mauvais goût du
Siècle.

190 MERCURE

Le même Libraire vient encore de donner au Public une nouvelle Traduction de l'Imitation de Jesus-Christ, plus ample que toutes les Traductions precedentes, avec les notes d'Horsius, dédiées à Monseigneur le Duc de Bourgogne. Cette Traduction est de M^r l'Abbé de Bellegarde. Elle est enrichie de notes & d'une introduction à l'Imitation, qui fait voir l'esprit & le caractère de ce Livre tout divin, afin qu'on en prenne bien l'esprit. C'est ce qu'on ne trouve dans aucune des Traductions qui ont

paru avant celle là.

Il paroist auffi depuis peu un Livre intitulé *Tarif general de multiplications & de divisions*, par lequel on trouve la solution des Regles de l'Arithmetique. Cet ouvrage, necessaire aux Financiers, aux Banquiers, aux Marchands & à toutes sortes de personnes, est dédié à M^r d'Argenson, par le S^r le Clerc, Maître Ecrivain Juré Expert, pour les verifications des écritures & Arithmeticien, qui en est l'Auteur. Il est divisé en deux parties. La premiere, qui est une Pré-

192 MERCURE

faceraisonnée, apprend de la maniere de se servir du Tarif dont il s'agit, & renferme les Regles les plus necessaires de l'Arithmetique, tant pour les personnes engagées dans le commerce, que pour celles qui sont employées dans les Finances. La 2^e partie comprend le Tarif. Pour faciliter l'intelligence des regles de la premiere partie, l'Auteur après avoir donné les définitions des Regles & des nombres qui servent de fondement à l'Arithmetique, fait plusieurs remarques. La premiere, pour connoître

GALANT. 193

connoître le produit des livres & des sols, ou des autres choses qui peuvent tomber dans le Tarif. La seconde, pour expliquer de quelle manière se fait la réduction des petites sommes aux plus grandes, & des plus grandes aux plus petites. Dans la troisième, il fait un détail des fractions & des divisions qui se rencontrent dans son Livre. La quatrième a pour objet la multiplication, elle renferme quatre observations très-difficiles, mais expliquées si nettement que

Janvier 1699. R

194 MERCURE

toute la difficulté en est levée, en sorte qu'il n'y a personne qui par le secours de cette explication & des exemples qui la confirment, ne puisse faire de semblables observations. La cinquième remarque roule sur la division, elle comprend aussi plusieurs observations exposées avec la même netteté que celles de la précédente. La Règle de Trois fait le sujet de la sixième remarque, & comprend neuf observations qui ont pour exemples diverses sortes de propositions de

GALANT. 195

nombre. La septième remarque fait connoître la Regle de Compagnie ou de Société, & la huitième & dernière remarque comprend vingt six demandes avec leurs réponses sur des sujets très-curieux. L'Auteur, qui par une longue expérience s'est acquis une connoissance exacte, non-seulement de l'Arithmétique, mais encore de toutes les difficultés qui se rencontrent chaque jour dans le calcul, a cru les applanir par ce Tarif qui est composé avec beaucoup d'exactitude. La seconde par-

R ij

196 MERCURE

tie de ce Tarif est imprimée par colonnes divisées en plusieurs quarrés. Les deux premières lignes paralleles qui sont au haut de chaque page, renferment le prix de la chose, ou la marchandise, ou le prix de la chose même. Les colonnes perpendiculaires bornées par deux lignes paralleles donnent le prix de la chose, soit en livres, soit en deniers. Les onze premiers nombres de chaque première colonne finissant à la seconde, servent pour multiplier le prix de cette même chose par

livres marqué par L. par sols
marqué par S. & par deniers
marqué par D. Les nombres
depuis onze jusqu'à vingt ne
donnent que la multiplica-
tion par livres & sols. Depuis
le nombre 20. on augmente
par dizaines jusques à 100. &
par 100. depuis ce même nom-
bre jusques à celui de 1000.
& depuis ce dernier par 1000.
jusques à 20000. & tous ces
divers nombres depuis 20000.
ne produisent que des livres
marqué par L. Comme l'Au-
teur ne se sert dans les Co-
lonnes que de nombres com-
muns. Reij

198 MERCURE

plets, il a eu soin d'ajouter à la fin de chaque page du recto les fractions du premier nombre proposé dans la même page ; Sçavoir les $\frac{1}{4}$ la $\frac{1}{2}$ le $\frac{1}{4}$ le $\frac{1}{8}$ les $\frac{2}{3}$ le $\frac{1}{3}$ le $\frac{1}{6}$ & le $\frac{1}{12}$

A la fin du même Tarif on trouvera diverses colonnes pour sçavoir à quoy la dépense quel'on fait par jour monte par an, comme aussi à quoy la dépense quel'on fait par an peut aller par jour; & pareillement connoître ce que valent la pinte du muid de vin, de demi-queuë, soit de vin; ou eau de vie, le boisseau de grain & autres choses semblables par

proportion à ce qu'a coûté le muid, la demy queue de vin & Eau de vie, que celui de grains, & la division de quelque somme que ce soit à un nombre de 160. Officiers qui ont bourse commune. Ce Tarif se vend chez l'Auteur, rue Saint Antoine, au coin de la rue Tison, & chez Augustin Besoigne, dans la grande Salle du Palais, vis-à-vis la Cour des Aldes.

Il paroist depuis peu un autre Livre nouveau intitulé le *grand Canon de l'Eglise Greque*, composé il y a plus de mille ans,

R iij

200 MERCURE

par Saint André de Jerusalem, Archevêque de Candie Il contient une des plus belles & des plus éloquentes prières de l'Office Grec, où l'ame sollicite le pardon de ses pechez par de grands sentimens de penitence, & s'anime à la vertu par les Histoires de la Sainte Ecriture, avec le Canon du pecheur qui a recours à la Sainte Vierge. C'est une Version paraphrazée du Grec & ornée de quelques notes par M^r Chevillier, Docteur & Bibliothécaire de la Maison & Société de Sorbonne. Les Grecs ont dans leur Offi-

ce Ecclesiastique des Hymnes qu'ils appellent Canons, parce qu'ils sont composez avec quelque regle & quelque assujettissement. C'est une espèce de Poësie ou de Prose mesurée, faite exprés pour le chant de l'Eglise, qui consiste dans le nombre des syllabes, & dans la cadence de quelques mots. Ils les divisent en Odes ou Cantiques, & les Odes en tropaires que nous pouvons appeller Strophes, dont il y en a quelques unes qui portent differens noms, & avec lesquelles ils meslent

202 MERCURE

certaines Prières qui ont différens titres , comme fait l'Eglise Latine qui a dans ses Offices des Antiennes , de Répons , des Traits , des Versets &c. Ils nomment cetuy-cy le grand Canon , à cause qu'il contient beaucoup plus de Strophes que les autres Canons. Il y en a encore une raison : c'est qu'il est plein d'érudition , qu'il est pathétique , & touchant , & très capable de remuer les cœurs. On trouve dans la Preface du Livre dont je viens de vous parler , de plus longues explica-

rons du grand Canon. Elles sont remplies de choses très-curieuses. Ce Livre se debite chez Nicolas Couterot, rue Saint Jacques aux Cicognes.

Le même Libraire vend un Livre intitulé *Traité de la longue vie, dans lequel, par des principes nouveaux de Medecine, on donne des moyens certains pour conserver longtemps la santé.* Le titre de ce Livre doit exciter d'autant plus de curiosité, que le desir de vivre longtemps est naturel à tous les hommes. Il est malaisé de bien expliquer ce que c'est que ce Livre. Ainsi

204 MERCURE

Il e faut lire pour le bien
comprendre. Voicy le Juge-
ment qu'en a porté M' Bour-
delot tres fameux Medecin.

J'ay lû par l'ordre de Mon-
sieur le Chancelier le *Traité de*
la longue vie. Si on le considère
dans le sens moral & allegori-
que, on en jugera avantageuse-
ment, puis qu'il est vray que la
pureté des mœurs, à laquelle l'*Au-*
teur exhorte, est le plus seur moyen
pour arriver à une belle vieillesse;
mais si on l'examine en Physicien,
on en jugera tout autrement;
car il condamne les maximes de
la *Medecine* les mieux establies,

GALANT: 205

rejette la saignée, & les purgatif, & n'admet contre les maladies qu'un seul & unique remède, qu'il appelle succédanée, ou substitut du fruit de vie.

Je ne puis porter un autre Jugement de cet ouvrage que celui qu'en a fait un homme aussi éclairé & aussi estimé que M^r Bourdelot.

Il est arrivé une chose fort singulière, qui merite les reflexions des Scavans. M^r le Duc, Chirurgien celebre de Paris, & fameux Accoucheur, fut mandé le 15. du mois passé, pour accoucher une Femme

206 MERCURE

âgée de vingt-deux ans, & grosse de son premier enfant. Cette Femme estant devenue aveugle vers le milieu de la grossesse, n'avoit pas laissé de parvenir au dernier terme, nonobstant toutes ses incommoditez. M^r le Duc se mit en devoir de l'accoucher, & reconnut peu de temps après, que son enfant estoit mort. Le travail se trouva si difficile, qu'ayant pris la teste pour le tirer, elle se détacha du corps, & ainsi de toutes les autres parties; mais une chose qui n'est peut-être jamais

arrivée, c'est que dans le moment qu'il tira le corps de cet enfant, il sortit de la matrice de la Mere une flamme de feu, tirant sur le violet, qui s'éleva & s'écarta dans toute la circonference du lit. Ce prodige ne peut pas estre révoqué en doute, puis qu'il s'y trouva plus de dix personnes dignes de foy, qui en rendrent témoignage au Public.

Le 13. du mois passé, le Roy donna une Declaration, qui porte, que le desir qu'avoit sa Majesté de voir tous ses Sujets réunis dans la Religion Catholique.

que, Apostolique & Romaine, établie & observée si religieusement depuis tant de siècles dans son Royaume, l'ayant obligée de révoquer par son Edit du mois d'Octobre 1685. ceux par lesquels les Rois ses Predecesseurs, & nommément le Roy Henry IV. de glorieuse memoire, avoient esté obligez par les desordres arrivez sous leurs regnes, de tolerer la Religion Prétendue Reformée, Elle avoit vû avec une grande satisfaction, la plus grande partie de ses Sujets, qui y estoient engagez, rentrer dans le sein de l'Eglise, dont leurs Peres s'estoient separez dans

le dernier siecle ; mais qu'encore que l'augmentation des soins & des travaux que Sa Majesté avoit esté contrainte de supporter pendant la derniere guerre , n'eust pas affoibli l'attention qu'elle donnoit à la perfection de ce grand ouvrage, néanmoins comme ceux dont Elle estoit obligée de se servir pour l'exécution de ses ordres dans les Provinces , occupez de tant de choses différentes , dont ils avoient esté chargez depuis quelques années , n'avoient pu avoir la même vigilance sur ce sujet , Elle apprenoit avec déplaisir que des Ministres qui estoient cy - devant dans le

Janvier 1699. S

Royaume, & mesme quelques-uns de ses Sujets plus endurcis dans leurs erreurs, abusant dans cette conjoncture de la foiblesse & de la legereté des autres, les avoient flaté d'esperances vaines, qui en avoient fait relâcher quelques-uns des bonnes dispositions où ils estoient auparavant; & que comme Elle ne souhaitoit rien avec plus d'ardeur, que de voir dans son entière perfection un dessein qu'elle a entrepris pour la gloire de Dieu, & pour le salut d'un si grand nombre de ses Sujets, Elle a cru qu'elle devoit y donner de nouveaux soins dans ce temps de Paix, pour dé-

*romper ceux que ces illusions ont
 pû abuser. A ces causes, Sa Ma-
 jesté déclare qu'Elle veut &
 qu'il luy plait, que son Edit
 du mois d'Octobre 1685. por-
 tant révocation de celui de
 Nantes, & autres faits en con-
 sequence, soient exécutez,
 faisant iteratives défenses à
 tous les Sujets de faire aucun
 exercice de la R. P. R. dans
 tout l'étendue de son Royau-
 me, de s'assembler pour cet
 effet en aucun lieu, en quel-
 que nombre, & sous quelque
 prétexte que ce puisse estre, de
 recevoir aucuns Ministres, &*
 S ij

d'avoir aucun commerce avec eux directement ou indirectement. La même Ordonnance pourvoit à l'instruction de ceux qui sont rentrez dans le sein de l'Eglise Catholique & de leurs Enfans, & les maintient dans leurs biens, en satisfaisant aux devoirs de la Religion.

Le 29. du mesme mois, le Chapitre de l'Eglise Royale de la Ville de Saint Quentin donna son Mandement au sujet de cette Declaration de Sa Majesté. Cette Eglise, dont l'antiquité est assez connue,

GALANT. 213

a toujours marqué beaucoup de zele pour tout ce qui regarde la Religion. Aussi a-t-elle eu de grandes prérogatives, confirmées par Bulles des Papes, Concordats, & Arrests contradictoires des Conseils des Rois. Son Clergé est très-nombreux, & consiste en cinquante six Chanoines, & plus de cent Chapelains. Tous les Canoncats sont à la nomination du Roy, qui en est le premier Chanoine. Voicy les termes de son mandement.

NOUS Doyen, Chanoines
 & Chapitre de l'Eglise
 Royale & Proepiscopale de Saint
 Quentin en Vermandois : A tous
 Curez & Fidelles de nostre Ju-
 risdiction, Salut. Jamais Prince
 n'a merité le Nom de Grand à
 plus juste titre, que nostre auguste
 Monarque. Cette grandeur ne
 vient pas tant du nombre de ses
 Conquestes, que du zele ardent
 qu'il a toujours fait paroistre pour
 ramener dans le sein de l'Eglise
 Catholique, tous ceux de ses Su-
 jets, dont les Peres s'estoient se-
 parez dans le dernier Sicle. Elle

viens de cette foule innombrable de Conversions qui se sont faites par ses ordres, par ses soins, par ses libéralitez; ayant ramené heureusement à l'Eglise plus d'un million d'ames, par un prodige aussi grand que celui qui tira autrefois plus de six cents mille hommes d'Egipre, & tout cela sans violence, sans armes, & bien moins par la force de ses Edits, que par la sagesse de sa conduite, & par sa pitié exemplaire. Les Eloges des premiers & des plus saints Empereurs, ne nous fourniroient point de termes qui pussent assez noblement ex-

216 MERCURE

primer la gloire que ce grand Prince s'est acquise, en prenant l'intérêt de la Religion; plus glorieux que ces Rois de Juda, loüez à la vérité dans les Saintes Ecritures, d'avoir fait regner la Justice, reformé les Loix, triomphé de leurs Ennemis, mais blâmés en même temps de n'avoir pas aboli les Sacrifices qui se faisoient sur la Montagne. Verumtamen excelsa non abstulit. Combien d'Autels ont esté élevez à l'honneur de Jesus Christ & à la gloire de Dieu? Combien d'Eglises ont esté ouvertes & rétablies dans leur premier éclat par les soins de
ce

ce pieux Monarque ? Tousjours attentif aux interets de la Religion, que n'a-t-il point fait pour la relever dans les lieux où elle estoit abatuë, pour l'étendre au delà des Mers dans les lieux où elle estoit inconnuë, pour la faire triompher dans l'un & dans l'autre monde ? Ce grand Prince, le Protecteur de la vraye Religion, le Destructeur de l'Herésie, le Restaurateur des Autels, a mieux aimé exposer son Estat aux incommoditez d'une guerre estrangere, que d'y souffrir à jamais une Secte établie par la revolte. Il semble

Janvier 1699.

T

218. MERCURE

qu'il n'ait combattu & triomphé
 que pour Dieu, & le fruit qu'il
 tire de la Paix, nous fait assez
 connoître quel estoit le principal
 but de ses Victoires, n'ayant fini
 la Guerre, lors mesme qu'il en
 pouvoit tirer de plus grands a-
 vantages, que par l'empresse-
 ment qu'il avoit de donner tous
 ses soins au progrès de la Reli-
 gion, suivant les mouvemens
 de cette pieté sincere dont il don-
 ne tous les jours tant de preuves
 éclatantes, par son assiduité aux
 devoirs de cette mesme Religion,
 par son exactitude à en observer
 les regles, & par le digne choix

GALANT. 219

de ses principaux Ministres. Ainsi pour seconder de nostre part les pieux desseins de ce grand Monarque , & mesme pour obeir exactement aux articles énoncez dans sa Declaration que vous avez publiée par nostre ordre ; Nous vous mandons & ordonnons de travailler avec tout le zele & l'attention possible à l'instruction & au salut des Fidelles soumis à nostre Jurisdiction , & qu'il a plu à Dieu de confier à vostre conduite, de les instruire des mysteres de nostre sainte Religion & des Regles de la Morale Chrestienne,

T ij

220 MERCURE

& d'apporter encore des soins plus particuliers pour l'instruction de ceux qui sont reünis à la Religion Catholique, Apostolique & Romaine , qui peuvent se rencontrer dans vos Paroisses.

Ce Mandement a esté fait par M. de Vernage, Chanoine de la mesme Eglise. Le Chapitre l'avoit chargé de le faire , & il l'a fini par ces mots. *Nous vous mandons en outre & vous exhortons de redoubler vos vœux & vos prieres , pour obtenir du Ciel qu'il répande avec abondance ses benedictions en faveur d'un Prince qui se les*

attire par des actions si utiles à la Religion, & que l'on regardera toujours comme la source de ses prosperitez, & le comble de sa gloire.

Voici les noms de quelques personnes considerables, mortes depuis ma derniere Lettre.

Henry Albert de Cossé , Duc de Brissac , Pair de France , mort le 29. du mois passé en sa cinquante - quatrième année , dans son Château de Brissac , après avoir reçu tous ses Sacremens, & donné toutes les marques possibles de la

T iij

222 **MERCURE**

plus sincere penitence. Il étoit Fils de Louïs de Cossé Duc de Brissac , Pair de France , & de Dame Marguerite de Gondy , Fille de Henry de Gondy Duc de Rets , Pair de France , dont le Pere Charles de Gondy Marquis de Belle-ille avoit épousé Antoinette d'Orleans , Fille de Marie de Bourbon heritiere d'Estouteville. Le public est assez informé de l'antiquité & de la grandeur de l'illustre Maison de Cossé. L'histoire nous apprend que dez le tems de Philippes second , surnommé Au-

guste , quarante-unième Roy de France en 1180. Fiacre de Cossé possédoit la Charge de Premier homme de Logemens de la Personne du Roy , qu'on appelle aujourd'huy Grand Maréchal des Logis. Le Roy S. Louïs étant allé en la Terre - sainte pour faire la guerre aux Infidelles; Roland de Cossé fut un des principaux Seigneurs, qui l'accompagnerent dans ce voïage : & il y termina glorieusement sa vie. On sçait encore que Charles VI. entre les plus grands Capitaines de son Royaume

T iiij

224 **MERCURE**

choisit Ancelin de Cossé pour General d'une Armée de 12000. chevaux, que ce Prince envoya en Italie au secours de Loüis, Duc d'Anjou, Roy de Sicile, dont Thibaut de Cossé fut ensuite grand E-cuyer, & en même tems Gouverneur de la Ville d'Angers, & Commandant en la Province d'Anjou. Le nom de Cossé n'a pas été moins illustre dans les derniers siècles que dans les précédens. René de Cossé Chevalier de l'Ordre du Roy, quatrième Fils de Thibaud, eut des em-

plais encore d'une plus grande confiance , puisqu'il eut l'honneur d'être consecutivement Gouverneur de Henry II. & de François II. qu'il accompagna en Espagne lorsque François I. les y envoya en ôtage. Artus de Cossé, Seigneur de Gonnor, Comte de Secondigny Fils de René, & Frere puîné de Charles, appelé Marêchal de Brissac, Chevalier des Ordres du Roy, Conseiller d'Etat, Grand Panetier de France, & enfin Marêchal de France, fut aussi Lieutenant General de

226 **MERCURE**

Normandie , Gouverneur de la Ville de Mets & Lieutenant General du Païs Meffin. Charles son Frere aîné fut Lieutenant General au Gouvernement de Picardie en l'absence du Roy de Navarre Oncle de Charles IX. Il fut pareillement Gouverneur de Mariembourg & du Païs des Ardennes , & fut nommé General de l'Armée Françoisise en Piedmont , où il défit l'arriere - Garde de l'Armée puissante que commandoit alors le Duc de Jessé au nom de Charles-quint. Ce fut Louïs

de Cossé leur Bisayeul qui sous les Rois de Sicile, obtint le Gouvernement de la Ville & du Château de Naples, & y sôûtint tres long-tems avec peu de forces une puissante armée ennemie, & parvint enfin à la dignité de Connestable du même Royaume de Naples. Jean de Cossé leur ayeul ne se rendit pas moins recommandable par quantité de belles actions qui luy firent meriter la dignité de Connestable de Naples, comme aussi celle de grand Senechal d'Anjou: il

228 **MERCURE**

fut aussi Gouverneur de Provence. Thimoléon de Cossé, Comte de Brissac, est au dessus de toute louange, ayant non seulement delivré Malthe assiegée & presque ruinée par les Turcs, à qui il fit honteusement lever le Siege à la venuë du secours qu'il y mena, à ses propres dépens, mais encore par une infinité de belles actions & de victoires qu'il remporta, n'étant encore âgé que de vingt-trois ans. Enfin les Seigneurs de Cossé ont toujours été honorés par les Rois d'une suite

GALANT. 229

continuelle d'honneurs, charges & dignitez: plusieurs d'entr'eux ayant esté successivement grands Pannetiers & grands Fauconniers de France, Lieutenans Generaux des Armées, Gouverneurs des Provinces d'Anjou, de Touraine, du Maine, de Provence, de Normandie, de Picardie, Berry, Pais Blaisois, Pais Chartrain, Pais Messin, Vandomois, Châtelraudois & Oudannois: Gouverneurs de plusieurs importantes Villes, comme Paris, Orleans, Mets, Mariembourg & autres. Un d'entr'eux

230 **MERCURE**

eux a dignement rempli la Charge de grand Aumônier de France. Deux ont aussi été Colonels de l'Infanterie Françoisse : un autre Colonel General de la Cavalerie legere de France : un autre encore Grand-Maitre de l'Artillerie ; & trois ont obtenu par leurs grandes actions la dignité de Maréchal de France. Le dernier fut Charles de Cossé II. du nom , honneur qu'il avoit mérité par un grand nombre de Victoires remportées sur les Allemans , les Italiens , les Anglois , les Flamans &

GALANT. 231

les Espagnols ; en quoy il se montra digne Fils de Charles de Cossé I. du nom aussi Maréchal de France, & désigné à la dignité de Connestable, & qui à la bataille qui se donna au Siege de Perpignan, luy septième regagna l'Artillerie dont les ennemis s'étoient saisis, & fit admirer la grandeur de son courage à la retraite de Landrecy, où il fut trois fois pris, & trois fois recous, ayant par sa valeur garanti l'Armée où le Roy étoit en personne.

Il ne faut pas oublier que

la Maison de Cossé n'est pas moins illustre par ses grandes Alliances, qu'elle l'est par un nombre infini de grands Emplois. Non seulement elle a contracté des Alliances en France avec les Maisons de Beaumont le Roger, de Melun, de Montejean, de Sillé-Leguillaume, de Vallée de Fay, de Restron, de Harcourt, de Beauveau, de la Rata de Sanfay, de Quels, de Boisy, de Montmorency, de Bretagne dite Daçigné & de Rohan; mais encore en Italie où un Seigneur de Cossé s'étant marié

marié au Royaume de Naples pendant qu'il étoit au service de la Maison d'Anjou, y forma une Famille illustre, qui y subsiste encore aujourd'huy, & dont le Chef est le Duc de Sainte Agathe. Toutes ces choses obligerent le feu Roy d'ériger au mois d'Avril 1611. le Comté de Brissac en Duché Pairie en faveur de Charles de Cossé II. du nom, Chevalier des Ordres du Roy, Conseiller d'Etat, Lieutenant General pour le Roy en Bretagne, Maréchal de France, & premier Duc de Brissac &

Janvier 1699.

V

234 MERCURE

Pair de France, qui eut pour Fils, François, Pere de Louïs dont étoit Fils Henry Albert qui vient de mourir, & Thimoleon, dont est issu Artus Thimoleon de Cossé grand Pannetier de France, Colonel du Regiment du même nom.

M^r le Duc de Brissac dont je vous apprens la mort, avoit épousé en premieres nocces, Gabrielle Louïse de Saint Simon, Fille de Claude, Duc de S. Simon, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, & de Diane Henriette de Bu-

dos Marquise de Portes ; & en secondes , Elizabeth de Vertamont , Sœur de M. le Premier President du Grand Conseil , & Fille de Michel de Vertamont , Maître des Requestes , & de Marie d'Ali-gre, Fille du Chancelier de ce nom , remariée depuis à M. le Marechal d'Estrades.

Mr Desmadrits. Il est mort d'apoplexie , mal fort ordinaire cette année , extrêmement regreté pour ses belles qualitez , de tous ceux qui l'ont connu. Il estoit Intendant de Justice & Police à

V ij

236 **MERCURE**

Dunkerque & à Ypres , & avoit eu auparavant plusieurs emplois dont il s'estoit tres-bien acquité , ce qui l'avoit rendu digne de ce dernier. Il avoit épousé une Fille de M. Foulé de Prunevaux Maître des Requestes. Elle estoit Sœur de M^r de Martungis, Ambassadeur de France en Danemarc. Il n'y a point d'Ami plus essentiel qu'estoit M^r Desmadrits.

Dame Elizabeth le Feron, Veuve de Messire Charles Dailly , Duc de Chaulnes , Pair de France , Chevalier des Ordres du Roy , & Lieu-

GALNAT. 237

tenant General de ses Camps
& Armées, cy-devant Gouverneur de Bretagne & de Guienne, & plusieurs fois Ambassadeur à Rome; & auparavant Veuve de Jacques Esthuer de Caussade, Marquis de S. Maigrin, Lieutenant General des Armées du Roy, & Capitaine General Commandant en Chef en Catalogne, Capitaine Lieutenant des Chevaux-Legers de la Garde du Roy, & de ceux de la Garde de la Reine-Mere, lequel fut inhumé par ordre du Roy en l'Abbaye de S. Denis en

238 **MERCURE**

France. Elle est morte sans postérité. Elle estoit fille de Dreux le Feron, Conseiller au Parlement, & de Barbe Servien, & petite Fille de Raoul le Feron, Seigneur d'Orville & de Louvre en Paris, Maître des Comptes, & d'Elizabeth Hennequin.

M^r Noüet, ancien Avocat au Parlement. Il estoit originaire du Pays du Maine qu'il avoit quitté dez sa jeunesse pour s'attacher au Barreau, où il s'estoit rendu recommandable par son application laborieuse, par la viva-

GALANT. 239

cit  & la penetration de son esprit, & par une connoissance generale du Droit, & sur tout dans les Matieres Beneficiales o  il estoit toujours consult . Il estoit de plusieurs Conseils & entr'autres de celui du sceau de la grande Chancellerie de France , de l'Assembl e du Clerg , de ceux de plusieurs Cardinaux , Archev ques & Prelats, de celuy de l'Ordre de S. Benoist, de la Maison de S. Cyr, dans tous lesquels il s'estoit attir  une estime egale   celle qu'il avoit acquise au Palais qui le regrette autant qu'il

240 MERCURE

le confideroit. Sa pieté & fa probité le rendoient d'ailleurs tres-confiderable. Auffi fa memoire a-t-elle esté honorée dans fon Convoy en l'Eglife S. Estienne du Mont fa Paroiffe, par la prefence de cinq de Messieurs les Presidents à Mortier qui conduisoient le deuil, de plusieurs Conseillers de la Cour, de Messieurs les trois Advocats Generaux, de quantité d'autres Magistrats de différentes Cours, & de prés de trois cens de ses Confreres. Il avoit épousé Jeanne de Massac, Fille de defunt Guy de Massac, habile

GALANT. 241

habile Avocat, dont il laisse plusieurs Enfans, & entr'autres un Fils aussi Avocat, qui bien qu'il n'ait pas encore trente ans, s'est distingué depuis plusieurs années dans le Barreau par sa capacité & son Eloquence. Tous les differens Conseils où le pere avoit esté appelé par son merite, ont continué le Fils dans les mêmes Emplois.

Dame Marguerite de la Fare. Elle estoit Veuve de Messire Jacques Chevalier, Comte Davejan, très-estimée par sa vertu & sa pieté, & par

Janvier 1699.

X

242 MERCURE

son zele pour la Religion & pour la conversion des Pretendus Reformez. Elle avoit quatre vingt quatre ans, & estoit Mere de M^r. le Comte Davéjan, Maréchal des Camps & Armées du Roy, Gouverneur de l'Ordre de S. Louis, & Lieutenant Colonel du Regiment des Gardes. Cette Maison est tres-ancienne & illustree dans le Languedoc.

Vous avez raison de dire qu'en vous parlant des Enfants de feu M^r de Louvois à l'occasion de la mort de Madame la Chanceliere le Tellier,

GALANT. 243

j'ay oublié de vous parler de Marguerite le Tellier l'une des Filles qui en 1694. épousa M^r. de Neuville Duc de Villeroy , Pair de France , Colonel du Regiment Lionnois , & Lieutenant General des Provinces de Lionnois , Forets , & Beaujolois , fils de M^r le Duc de Villeroy , Pair , & Marechal de France. Ainsi j'ay deu vous dire que feu M^r de Louvois avoit laissé six enfans , & non pas cinq.

M. le Marquis de Villacerf, après avoir eu l'honneur de servir le Roy cinquante-trois

X ij

244 MERCURE

ans en divers emplois, & dans les Charges de premier Maître d'Hostel de la feuë Reine, & de Surintendant des Bastimens de Sa Majesté, a donné sa démission volontaire de cette dernière, que sa santé troublée par des infirmités presque continuelles, ne luy permettoit plus d'exercer, avec l'exactitude & les soins qu'il a tousjours apportez pour l'exécution des ordres de son Prince, le zele de ce Marquis luy faisant sacrifier ses propres interests & ceux de sa famille, plustost que de causer

le moindre retardement aux affaires du Roy. Sa Majesté en considération de ses longs services , l'a gratifié d'une pension de douze mille livres, & a donné à M. Mansard, Inspecteur General des Bastimens, Intendant & premier Architecte , la Charge dont jouïssoit M. de Villacerf, sçavoir de Surintendant & Ordonnateur de ses Bastimens & de ses Jardins , ainsi que des Arts & Manufactures Royales , avec la direction des Académies de Peinture , & de Sculpture , & de celle qui a

246 MERCURE

esté établie à Rome par sa Majesté. 2 Feu M. Mansard, son Oncle maternel, un des plus fameux Architectes de son siècle, l'ayant élevé dans la connoissance des beaux Arts, & jugé digne de porter son nom, il changea celui d'Ardoüin en celui de Mansard, & fit de si grands progrès dans l'Architecture, qu'il fut bientôt employé pour les ouvrages du Roy, & parvint en peu de temps à la Charge de premier Architecte de sa Majesté. Il fit bastir la grande & petite

Escurie de Versailles, qui font l'admiration de tous ceux qui les voyent. Je ne parle point d'une infinité d'autres ouvrages dans toutes les Maisons Royales qu'il n'a pû que faire orner & rétablir. Il fut pourveu de la Charge d'Intendant des Bastimens, & après la mort de M. de Louvois, on le choisit pour celle d'Inspecteur à la place de M. de Villacerf par la promotion de ce Marquis à la Charge de Surintendant que possédoit ce Ministre. Le Roy l'a enfin nommé à cette Charge ainsi

248 MERCURE

que je viens de vous le marquer, & ce choix a esté d'autant plus applaudi, que la Surintendance des Bastimens & des Arts convient parfaitement à un homme élevé dans la connoissance de tout ce qui les regarde. Il sçaura par luy mesme distinguer le merite, & ne sera pas obligé de s'en rapporter à d'autres pour la distribution des ouvrages qui concerneront toutes les Maisons Royales, & il y a mesme lieu de croire qu'il sçait mieux de quoy chaque ouvrier est capable qu'ils ne le sçavent eux-

III 22

GALANT. 249

mesmes. C'est ce qui a fait admirer le choix du Roy qui sçait donner à chacun ce qui luy convient. La pluspart des personnes de distinction à la Cour & à Paris, comme tout ce qu'il y a de plus illustre dans les Arts, ont esté voir M. Mansard, qui les a receus avec une modestie & une affabilité dont ils ont esté charmez. Il a presté serment entre les mains de sa Majesté & a donné quatre cens pistoles aux Officiers de la Chambre.

Je ne vous fais point de détail des ceremonies obser-

250 **MERCURE**

vées à l'entrée & à la premiere audience de Milord Jersey, Ambassadeur Extraordinaire d'Angleterre. Je vous ay desja fait plus de cinquante descriptions pareilles, & les nouvelles publiques imprimées en sont tous les jours remplies. Je vous diray seulement que tout se passa à l'ordinaire, qu'il n'y avoit rien de plus magnifique que les Pages de l'Ambassadeur, que l'or & l'argent n'estoit pas épargné sur leurs habits, que son compliment fut fort applaudi, qu'il a beaucoup d'esprit & d'érudition.

GALANT. 251

qu'il aime les gens de lettres,
& que Madame l'Ambassadri-
ce sa femme a eu audience
de Madame la Duchesse de
Bourgogne, qui luy a fait
l'honneur de la baiser, ainsi
qu'ont fait le Roy, Monsei-
gneur, Messeigneurs les Prin-
ces Enfans de France, Mon-
sieur & Madame.

Je vous tiens parole sur ce
que je vous ay promis de vous
parler des Edits du Roy & des
Arrests du Conseil d'Estat.
Trois de ces Arrests ont esté
donnez pendant ce mois. Le
premier est du 13. & ordonne

252 MERCURE

conformément à l'Arrest du
Conseil du 6. May dernier,
*Que les contestations & contraven-
tions qui seront faites à la
regie & perception des Droits
de la Ferme generale du Con-
trolle des Actes des Notaires &
des petits Scels, seront instruites
& jugées sommairement pendant
deux années par les Sieurs In-
tendans & Commissaires dé-
partis pour l'exécution des or-
dres de Sa Majesté dans toutes
les Provinces & Generalitez du
Royaume, sauf l'appel au Con-
seil; avec défenses aux Juges
ordinaires & à tous autres pen-*

dant ce temps , de prendre aucune connoissance de ces droits , à peine d'interdiction de leurs Charges , & de nullité des Actes & Jugemens qui pourroient estre rendus par eux sur ce sujet.

Le second est du 17. Il porte Que les Officiers des Sieges qui ressortissent nuement aux Cours superieures , auxquels on n'a point tenu compte des sommes qu'eux ou leurs predecesseurs ont payées pour le prest de leurs Offices en execution de la Declaration de 1692. sur la finance des augmentations de gages à eux attribuez par celle du 27. Octo-

254 MERCURE

bre 1693. seront receus au droit annuel en representant des originaux des quittances de ces sommes, au Tresorier des Revenus Casuels.

Le troisieme Arrest du Conseil d'Etat du Roy, qui est du 20. ordonne qu'à commencer du premier jour de Février prochain jusqu'au dernier jour du mois d'Avril ensuyvant, il ne sera levé aux entrées du Royaume sur les fromages & beurrres étrangers, autres que ceux de Hollande, que trente sols par cent pesant, & sur les Saumons salez que huit liv. par six Hambourgs

on huit Barils. Cet Arrest marque la bonté du Roy qui sçachant que les fruits, legumes & autres denrées, dont on a coustume d'user pendant le Carefme, sont trop rares, pour pouvoir subsister commodément pendant ce temps-là, si Sa Majesté n'accorde des facilitez qui en attirent une plus grande quantité jusques au Printemps prochain, a voulu pourvoir par là au soulagement de ses Peuples.

Il a paru depuis peu un Libelle, imprimé sans nom d'Auteur ny d'Imprimeur, sans pri-

vilege ny permission, & intitulé *Probleme Ecclesiastique* à *Mr. l'Abbé Boislean de l'Archevesché*, à qui l'on doit croire, de *Messire Louïs Antoine de Noailles*, *Evesque de Châlons en 1695.* ou de *Messire Louïs Antoine de Noailles*, *Archevesque de Paris en 1696.* Messieurs les Gens du Roy ayant esté informez que cet Ecrit se repandoit dans Paris par des voyes indirectes, sont entrez, & M^r. Daguesseau, Avocat General, portant la parole, ont dit à la Cour, que *l'Auteur de cette Piece, dont le titre seul est une injure,*

*injure , entreprend d'y faire un
parallele odieux de deux Livres,
L'un approuvé, & l'autre censuré
par M. l'Archevesque de Paris;
le premier, dans le temps qu'il
estoit encore Evêque de Châ-
lons , depuis que pour le bien ge-
neral de l'Eglise , & pour le bon-
heur particulier de ce Diocese ,
la pieté & la sagesse du Roy l'ont
élevé à la dignité d'Archevesque
de la Capitale de son Royaume.*

*Qu'après avoir fait une com-
paraison si injurieuse , celui qui
a composé ce Libelle , se rescrie ,
qu'il n'est pas possible d'ac-
corder ensemble l'Evêque &*

Janvier 1699.

Y

258 MERCURE

l'Archevesque. Il appelle en jugement non seulement la Foy, & la Religion ; mais si l'on ose le dire , la raison mesme & la sagesse de ce Prelat , qu'il accuse tantost d'heresie , & tantost de variation. D'un costé, il insinue qu'on le doit envisager comme un Archevesque , qui merite d'estre mis au nombre des Heretiques convaincus d'une doctrine abominable , & impie, comme un des plus declarez Jansenistes qui ayent jamais esté, digne d'estre placé à la teste de cette Secte , & de l'autre il le represente comme un Prelat

d'une doctrine chancelante, incertaine, contraire à elle-même, comme un Juge qui approuve ce qu'il doit condamner, & qui condamne ce qu'il a approuvé; Heretique quand il approuve, & temeraire quand il condamne, également incapable de constance, & dans le parti de l'erreur, & dans celui de la vérité.

Que c'est ainsi que pendant que M. l'Archevesque de Paris donne tous les jours à l'Eglise des gages précieux de la sainteté & de l'uniformité de sa doctrine, par celle de sa vie, un simple Particulier, sans caractère, sans

260 MERCURE

pouvoir ; & peut-estre sans capacité , s'érige un tribunal supérieur à celui d'un grand Archevesque , & qu'au lieu de recevoir ses décisions avec déférence , il veut se rendre Juge des Juges même de la Foy.

Que quelque respect qu'ils aient pour la personne du Prelat , que l'on attaque avec tant d'indignité , ils ne craindront point de dire , qu'un intérêt encore plus grand , un motif plus pressant & plus élevé , excite leur zele en cette occasion. Le public demande par leur bouche que la Cour , depositaire de la

Justice Souveraine d'un Roy, qui s'honore moins de ce nom, que du titre auguste de Protecteur de l'Eglise, employe toute l'autorité qu'il luy plaist de confier à ses premiers Magistrats, pour reprimer enfin la licence criminelle que l'on se donne depuis quelque temps, de semer adroitement des écrits injurieux à la dignité Episcopale; Libelles véritablement seditieux, dont l'unique but est de troubler la paix de l'Eglise; de renouveler témérairement ces disputes dangereuses, que la prudence du Roy a heureusement proscri-

tes de ses Estats, de diviser le
 Pasteur & le troupeau, de de-
 voier l'un, de revoltier l'autre,
 & de rompre ces liens de res-
 pect, d'estime, de confiance,
 qui font un des plus solides fon-
 demens de la puissance Ecclesia-
 stique.

Que la voye dont on se sert
 pour répandre ces écrits, est
 aussi criminelle que les écrits mes-
 mes. Les plus sages précautions
 des Loix, la vigilance la plus
 infatigable de leurs Ministres
 sont étalées par la facilité que
 l'on trouve d'envoyer ces Li-
 belles dans des Paquets cachés

GALANT. 263

tox, où l'on distribue, s'il est permis de parler ainsi, le poison tout préparé. Quelques esprits éclairés le rejettent, mais combien y en a-t-il de foibles, de prevenus, de mal intentionnez, qui les reçoivent avidement?

Qu'ils ignorent quels sont les Auteurs & les Complices de ce mystere d'iniquité, & que tout ce qu'ils en peuvent dire presentement, est, qu'un Archevesque du Caractere de celuy qui est l'objet d'une si noire calomnie, ne peut avoir d'autres ennemis que ceux de l'Eglise. Mais

264 MERCURE

Si la personne du Coupable est encore inconnue, son crime est toujours certain. Le Libelle porte avec soy, & sa conviction, & sa condamnation, & la Justice peut imprimer dès-à-present sur l'ouvrage, une note d'infamie, qui rejaillisse un jour sur le front de son Auteur. Les Empereurs Romains ont crû que le feu devoit consumer les Libelles diffamatoires, pour abolir, s'il étoit possible, & pour effacer jusqu'au souvenir de ces ouvrages de tenebres. La Cour, qui a imité plusieurs fois la sainte & salutaire severité de ces Rois,

GALANT. 265

Rois, encore plus utiles que rigoureuses, ne le sçauroit faire dans une conjoncture plus importante, que celle qui se presente aujourd'huy, puisqu'il s'agit d'arrester ce torrent de Libelles temeraires qui ont inondé nostre Siecle; d'asseurer l'honneur & le respect qui est due aux Superieurs Ecclesiastiques; de faire exercer l'autorité de leurs jugemens, & pour dire encore quelque chose de plus, d'affermir par un exemple éclatant la paix & la tranquillité de l'Eglise.

M^{rs}. les Gens du Roy ayant
Janvier 1699. Z

ensuite demandé à la Cour, qu'il luy plust d'ordonner que ce Libelle diffamatoire fust laceré & bruslé en la Cour du Palais au pied du grand Escalier, par l'Executeur de la Haute-Justice, elle en donna son Arrest le 10. de ce mois, avec deffenses à tous Libraires & Imprimeurs, de l'imprimer, vendre & debiter, & à toutes personnes de le distribuer, soit manuellement, ou en l'envoyant par la Poste dans des Paquets.

Je ne sçay si je ne vous ay point un peu trop promis,

quand je vous ay marqué dans ma derniere Lettre , que je donneroïs tous les mois la situation des Affaires de l'Europe. On ne peut dire pendant la Paix toutes les veritez qu'il est permis de découvrir de ses Ennemis pendant la Guerre. Il est dangereux aussi de vouloir trop penetrer , & de croire qu'on peut juger du dedans des Affaires quand on n'en connoist que le dehors. Je sçay qu'on voit tous les Mois beaucoup de raisonnemens politiques sur l'état des Affaires de l'Euro-

Z ij

pe ; mais après tout ce ne sont que des raisonnemens , qui n'étant fondez que sur des conjectures, & souvent sur des apparences trompeuses, contiennent plus de faussetez que de choses veritables. Ceux qui s'attachent à examiner ces raisonnemens qui ébloüissent d'abord , connoissent que ce qu'on a publié comme veritable dans un Mois , est pres- que toujours détruit dans le Mois suivant , & qu'en matiere de Politique tous ceux qui donnent leurs sentimens au Public s'accordent fort rare-

ment. Ainsi quand je vous entretiendray tous les Mois de la situation de Affaires de l'Europe, je ne vous diray rien de ce qui se passe dans l'intérieur du Conseil des Souverains. Je vous parleray seulement de la situation extérieure qui ne peut blesser aucune Puissance Souveraine, & qui ne laissera pas de vous en faire voir un tableau en raccourcy, dont le tout ensemble fera plaisir, & où l'on ne laissera pas de trouver une espece de nouveauté. Je commence par celuy de la France.

270 MERCURE

Quoique mon but ne soit point de faire icy l'Eloge d'un Roy, je ne laisse pas de voir avec plaisir qu'on ne sçauroit faire connoître la situation où se trouve aujourd'huy la France, sans parler de ce Prince presque dans tous les endroits qui doivent former cet article, les Peuples ne pouvant être heureux ou malheureux dans un Etat où les Rois sont véritablement Rois, que selon qu'ils sont gouvernez par ces Monarques, le corps ne pouvant se porter bien quand la teste qui le fait agir le gou-

verne mal. Le Roy en réglant luy-mefme les conditions de la Paix, a rendu la France fuperieure & redoutable à tous fes ennemis enfemble, puis- qu'elle a fait feule ce qu'ils n'ont pu faire dans le temps qu'ils eftoient unis. S. M. qui tient inviolablement les paroles qu'elle donne, a fait goûter à les Sujets les fruits de la Paix fitoft qu'elle a efté publiée, en leur ôtant la Capitation. Ceux qui payoient l'Uftencille, s'en font auffi trouvez dechargez. Les Reformes fe font faites d'une manière

272 **MERCURE**

bien avantageuse pour les Troupes, puisque tous les Colonels, Capitaines, & Lieutenans reformez sont entrez avec demi - paye dans les Troupes qui restent en pied, & que les meilleurs Soldats ont aussi esté incorporez dans les Regimens où leurs Officiers sont reformez, à la place de ceux qui manquoient, parce que l'on n'avoit pas fait de Recrues depuis longtemps; de sorte que de toutes les grandes Armées du Roy, les seuls Soldats les moins en état de servir se trouvant cas-

GALANT. 273

sez , le Roy se voit par là les plus belles & les meilleures Troupes du monde , avec un aussi grand nombre d'Officiers qu'il en avoit pendant la Guerre , qui au premier ordre , s'il en estoit besoin , pourroient en très - peu de temps remettre leurs Regimens & leurs Compagnies sur pied.

Sa Majesté a fait voir par le Camp de Compiègne que la France n'estoit pas épuisée , puisqu'il ne s'est peut-estre jamais veu ensemble autant de Troupes

274 MERCURE

aussi belles & aussi lestes. Pen-
 dant qu'elles traçoient une
 image de la guerre aux pre-
 miers Princes du monde, le
 Roy de Maroc sçachant que
 le Roy n'a jamais menacé
 inutilement, songeoit à luy
 demander la paix. On a cru
 par celle que ce Prince a don-
 née à l'Europe, que les fron-
 tieres de la France seroient af-
 foiblies en quelques endroits
 à cause des Places qu'il avoit
 bien voulu rendre; mais elles
 deviendront plus fortes qu'au-
 paravant par celles qu'il a fait
 bastir sur ses Terres, & qui

pourroient estre plus facilement défenduës si elles estoient attaquées. Cependant dans le temps que ces fortifications s'élevent, le Roy sans faire aucune imposition nouvelle ny aucune affaire qui augmente les revenus, s'acquiesce tous les jours de la plus grande partie des dettes qu'il a faites pendant la guerre, & diminué les rentes qu'il estoit obligé de payer à un denier trop haut; ce qui ne l'empêche pas de faire fleurir les Arts, & de faire élever une superbe Chapelle à Versailles, après

276 **MERCURE**

avoir fait un present de cinq cens mille livres pour decorer le Maistre Autel de la Metropolitaine de Paris. Il ne s'est point démenti touchant l'unité de Religion dans son Royaume, & toute la Ligue n'ayant pû faire changer la situation de la Religion en France, il vient de nouveau de faire voir sa fermeté sur ce sujet par ses nouvelles Ordonnances. Le dérangement des saisons ayant rendu le bled rare, dans la plus grande partie des Estats de l'Europe, le Roy est tellement entré dans

tous les moyens qui pouvoient empêcher qu'il ne devinſt auſſi cher en France qu'il a eſté & qu'il eſt encore dans quelques, Eſtats, que Sa Ma- jeſté a réuſſi dans ſon deſſein. Le prix meſme commence à baiſſer, & dans peu il diminuera davantage à cauſe de la grande quantité que ce Prin- ce en fait venir de toutes parts; & des vaiſſeaux qu'il a preſtez pour le transport de celui que quelques Compagnies ont achepté hors du Royau- me, qui ſe trouve dans une ſi heureuſe ſituation, que jamais

278 MERCURE

l'argent n'y a esté moins rare, tant les prises faites sur les Ennemis pendant la Guerre y en ont fait entrer ; en sorte que chacun en trouvant à bon compte, il n'y a point d'affaire qui perisse faute de ce secours. Je parleray le mois prochain de la situation des autres Estats, & lorsque j'en auray donné une idée generale, je marqueray chaque mois ce qu'il y sera arrivé de changement. Quant aux modes, je me trouve obligé d'en remettre l'article au mois prochain, & quand j'auray fait connoître.

l'estat present de tout ce qui les regarde, je feray voir chaque mois le changement que le temps y apportera.

L'Académie de M^{rs}. les Lanternistes de Toulouse, a proposé de nouveaux Bouts rimez à la gloire du Roy. Ces Bouts rimez sont

Temple.

Ample.

Cours.

Fours.

Secours.

e. Amours.

Contemple.

Exemple.

Bataillons.

Pouvoir.

Sillons.

Declare.

Repare.

Espoir.

280 MERCURE

Les Sonnets seront toujours accompagnés d'une Priere en quatre Vers pour le Roy, & d'une Sentence. Les Auteurs mettront leur Seing couvert & cacheté au bas de leurs Sonnets, ou dans une Lettre séparée, le tout sous la mesme enveloppe & rendu franc de port chez Mr. Seré, près la Place de Roaix à Toulouse, huit Jours avant la S. Jean. On avertit que les Sonnets qui seront en petits vers ou à rimes composées, ne pourront prétendre au Prix. On veut des Vers Alexandrins Heroïques,

GALANT. 281

Héroïques, comme plus propres à la dignité du Sujet.

Le mot de l'Enigme du mois passé est *le Clou de girofle*. Ceux qui l'ont trouvé sont M^{rs} du Plessis Capitaine au détachement de la Marine en Canada. De la Coste, Pinot Imprimeur, & Mergé de la rue S. Severin, tous deux de Troyes. Bardet & du Plessis du Mans. Matiere Juré Porteur de grains. Anne Maubert de Troyes. Les trois Sœurs de devant S. Simon de Bordeaux.

La nouvelle Enigme que
Janvier 1699. A a

282 MERCURE

je vous envoie, vient du mes-
me lieu que la dernière.

ENIGME.

*Je viens de la Forest, ou je viens
de la Mer,*

*Petit ou grand je me fais estimer.
J'ay ma maistresse & point de
maistre ;*

*Et si simple que je puisse estre ;
Mes jours sont assez fortunez
Pour plier sous les loix de l'ai-
mable Sylvie.*

*Et de plus ils sont destinez
Pour estre en sa prison quand il
luy prend envie.*

GALANT. 283

*Auant fais comme moy, respecte
ses apas,*

*Je suis près des beautez, mais
je n'y touche pas.*

Je viens d'apprendre que
M^r de Barentin , Maistre des
Requestes , a esté nommé à
l'Intendance de Donkerque
& d'Ypres. Le choix du Roy
pour un employ de cette na-
ture , est pour luy un grand
éloge. Il est fils de feu M^r Ba-
rentin , President au Grand
Conseil , qui a fait bruit par
son esprit & par ses Haran-

A a ij

284 MERCURE

gues à Sa Majesté. Je suis,
Madame, vostre, &c.

A Paris, ce 31. Janvier 1699.

ADDITION.

Les Marchands & Ouvriers
qui ont quelques modes nou-
velles, concernant les habil-
lemens de l'un & de l'autre
sexe; les meubles & generale-
ment tout ce qui est sujet à la
mode, sont priez d'en envoyer
des memoires, à mesure qu'ils
mettront des modes au jour,
chez le sieur Brunet Libraire,
dans la grande Salle du Palais.

GALANT. 285

L'avis qu'on en donnera au public, ne contribuera pas peu à leur faire avoir un prompt débit de leurs marchandises.

T A B L E

P

Relude

*Des merveilleux estats de la
Tarantôle, Histoire. 10*

*Imitation de l'Ode d'Horace,
qui commence par Donec
gratus eram tibi. 75*

*Articles touchant les Chanoines
honoraires de S. Martin de
Tours avec le compliment fait
à Mr. l'Evêque de Poitiers*

T A B L E.

<i>le jour qu'il fut reçu à cette dignité.</i>	78
<i>Vers sur la Vieillesse.</i>	115
<i>Atlas François , & autres ouvrages de Mr. Gaillot.</i>	118
<i>4. Edition des Reflexions sur le ridicule.</i>	121
<i>3. Edition des Lettres sur toutes sortes de sujets.</i>	123
<i>L'honeste homme & le scelerat.</i>	125
<i>Mort.</i>	128
<i>Panegyrique du Roy fait en Sorbonne par Mr. l'Abbé de Sombise , avec plusieurs particularitez concernant cette action , & mesme quelques qu-</i>	

TABLE.

<i>Travaux faits & prononcez à cette occasion.</i>	143
<i>Nouvelle Promotion de deux Cardinaux.</i>	179
<i>Cartes des Chevaliers de l'Or- dre du S. Esprit.</i>	179
<i>Fait singulier.</i>	205
<i>Declaration du Roy.</i>	207
<i>Mandement donné au sujet de cette Declaration.</i>	212
<i>Morts.</i>	221
<i>Demission volontaire de Mr. de Villacerf.</i>	243
<i>Mr. Manfard , nommé Surin- tendant des Bastimens du Roy.</i>	245
<i>Entrée du Milord Jersey, Am-</i>	

T A B L E

<i>ambassadeur Extraordinaire d'Angleterre.</i>	249
<i>Edits du Roy.</i>	251
<i>Arrest du Parlement contre un Libelle diffamatoire.</i>	255
<i>Situation des Affaires de la France.</i>	266
<i>Nouveaux Bouts rimez des Lan- ternistes de Toulouse.</i>	278
<i>Enigme.</i>	282
<i>M. Barentin est nommé à l'In- tendance de Dunkerque.</i>	283
<i>Addition.</i>	284

*Avis pour placer les Figures.
Les Jettons doivent regarder la
page 177.*

CATALOGUE DES LIVRES

Nouveaux qui se vendent chez MICHEL
BRUNET, au Palais, à l'enseigne du Mer-
cure Galant. 1699.

- L'**Honneste homme & le Scelerat, 12. 1. l. 16. f.
Les Sœurs Rivaies, Histoire galante, 12. 1. l. 16. f.
Conversations sur l'excellence du beau sexe,
dédiées aux Dames, 12. 2. vol. 3. l. 12. f.
Les differens Caractères des femmes du Siecle,
avec la description de l'amour propre, 12. 1. l. 16. f.
L'Idée ou le Caractere de l'honnête homme,
dédié au Roy, 12. 1. l. 16. f.
La Promenade de Versailles, ou Celanire, Nou-
velle Historique, par Mlle Scudery, 12. 1. l. 16. f.
La Vie du Tasse, 12. 1. l. 16. f.
Extrait de Platon, 12. 1. l. 8. f.
Granicus, ou l'Isle Galante, Nouvelle histo-
rique, 12. 1. l. 16. f.
Les Poësies de Malherbe, avec les observations
de Ménage, nouvelle édition. 12. 3. l.
Les plus belles Lettres Françaises sur toutes
sortes de sujets, par Pierre Richelet, 12. 2. vol. 4. l. 10. f.
Histoire des Princes illustres, 12. 1. l. 16. f.
Pratique curieuse, ou les Oracles des Sibylles,
pour se divertir en Compagnie, troisième édition
augmentée d'une seconde Partie, sur de nouvel-
les Questions qui n'ont point encore paru, 12.

- Les Chanſons de Mr de Coulange , 12. 2. vol. 4. l.
- Les Contes des Contes par Mademoiſ. de la Force , 12. 2. vol. 3. l. 12. f.
- Le Degoût du monde , par M... 12. 1. l. 16 f.
- Les Mémoires de Madame la Comteſſe D..... dans leſquels on verra , que tres-ſouvent il y a beaucoup plus de malheur que de déreglement dans la conduite des femmes , 12. 2. vol. 3. 12. f.
- Les malades de belle humeur , ou Lettres diverſifiantes écrites de Chaudray , 12. 2. l.
- La Vie de Scaramouche , où ſont ſes bons mots, ſes Histoires plaiſantes & agreables, 12. 1. l. 16. f.
- Converſations nouvelles ſur divers ſujets , par Mademoiſelle Scudery , 2. vol. 4. l.
- La Reine de Luſitanie , 12. 3. vol. 4. 10. f.
- Syroés & Mirame, Histoires Perſane , 12. 2. vol. 3. l. 12. f.
- Les Mots à la mode , & des nouvelles façons de parler , avec des Obſervations ſur diverſes manieres de ſ'exprimer, par M. Cailler de l'Academie Françoisé, 12. 1. l. 16. f.
- Du bon & du mauvais Uſage dans les manieres de ſ'exprimer , des façons de parler Bourgeoiſes, & en quoy elles ſont différentes de celles de la Cour , ſuite des Mots à la mode, par le même , 12. 1. l. 16. f.
- Converſations Academiques , titées de l'Academie de M. l'Abbé Bourdelot, par le ſieur le Gallois , 12. 2. vol. 3. l.
- Le Comte d'Amboiſe , par Mademoiſelle Bernard , 12. 2. vol. 3. l.
- Lettres nouvelles & curieufes de M. B. 12. 2. vol. 3. l. 12. f.
- Histoire de Hollande depuis la Trêve de 1609. où finit Grotius , juſqu'à nôtre temps, par Monſ.

Sieur de la Neuville, 12. 4. vol. 8. l.

Histoire de la Monarchie Française sous le Règne de Louis le Grand, contenant ce qui s'y est passé de plus remarquable depuis 1643. jusqu'à présent, par M. de Corneille de l'Académie Française, in 12. 3. vol. 5. l. 8. f.

Les Mémoires de M. de Saint-Evremond, contenant diverses aventures qui peuvent servir d'instruction à ceux qui ont à vivre dans le grand monde, in 12. 4. vol. 8. l.

Les Contes & Fables de M. le Noble, Ouvrage enrichi de Figures en taille-douces, 12. 2. vol. 4. l.

Mylord Courtenay ou Histoire secrète des premières Amours d'Elisabet d'Angleterre, par M. le Noble, in 12. 1. l. 16. f.

L'Histoire des Religions de tous les Royaumes du monde, 12. 3. vol. 3. l. 12. f.

L'Illustre Mousquetaire, Nouvelle Galante, 12. 1. l. 5. f.

La Vie de l'admirable Chevalier d'Industrie Dom Gusman d'Alfarache, enrichi d'un grand nombre de figures en taille-douces, 12. 3. vol. 6. l.

Histoire des Révolutions de Suède, où l'on voit les changemens qui son arrivez dans ce Royaume; au sujet de la Religion & du Gouvernement, 12. 2. vol. 3. l. 12. f.

Metamorphose d'Ovide en Vers, par M. de Corneille de l'Académie Française, avec les figures, 12. 3. vol. 9. l.

Arlequiniana, ou les Bons Mots, les Histoires plaisantes & agreables, recueillies des Conversations d'Arlequin, 12. Seconde Edition augmentée, 1. l. 16. f.

————— **Tome 2. sous le titre de Livres sans Nom**, 12. 1. l. 16. f.

Les Paroles Remarquables , les bons Mots , & les Maximes des Orientaux , 12. 1. l. 16. f.

Le Duc de Guise , surnommé le Balafre , 12. 1. l. 16. f.

L'Ambassade de M. de Saint-Olon en Maroc , enrichi de figures , 12. 1. l. 16. f.

La découverte des Mysteres du Palais , où il est traité des Parties en general , des Intendans des Grandes Maisons , des Procureurs , Avocats , Notaires & Huissiers , 12. 1. l. 10. f.

Histoire de France , depuis Pharamond jusqu'à present. 12. 10. vol. 18. l.

Portraits Serieux , Galands & Critiques , 12. 1. l. 16. f.

Memoires de M. d'Angoulesme , 12. 1. l. 10. f.

Traduction de M. de Martignac.

Les Oeuvres de Virgile , latin-françois , 12. 3. vol. 6. l.

Les Oeuvres d'Horace , 12. 2. vol. 4. l.

Les Satyres de Juvenal & de Perse , 12. 2. l. 10. f.

De M. Felibien

Entretiens sur les Viés & les Ouvrages des plus excellens Peintres , Anciens & Modernes , 4. 2. vol. 12. l.

Recueil Historique de la Vie & des Ouvrages des plus celebres Architectes , 4. 3. f. 10. f.

Description des Peintures faites pour le Roy , avec une Description sommaire du Chateau de Versailles , 12. 2. l.

Dictionnaire des Arts & Sciences , ou Principes de l'Architecture , avec figures , 4. 12. l.

Oeuvres d'Etmmaller.

Pratique generale de la Medecine de tout le

corps humain , 8. 2. vol. 6. 1.

Pratique speciale du même Auteur , sur les
maladies propres des hommes , des femmes , &
des petits enfans , avec des Dissertations du même
Auteur sur l'épilepsie , l'ivresse , le mal Hypo-
condriaque , la douleur Hypocondriaque , la cor-
pulence , & la morsure de la Vipere , 8. 3. 1.

Les Instituts de Medecine , 8. 3. 1.

La nouvelle Chirurgie Medecinale & Raisonné-
née ; avec une Dissertation sur l'infusion des li-
queurs dans les vaisseaux , 12. 1. 1. 10. f.

La Pharmacopée Raisonnée de Schroder , com-
mentée par Ettmuller. 8. 2. vol. 7. 1.

Methode de consulter & de prescrire les for-
mules de Medecine , 8. 3.

*Ouvrages de M. l'Abbé Goussault, Conseiller au
Parlement.*

Le Portrait de l'honneste Homme , 12. 1. 1. 10. f.

— De l'honneste Femme , 12. 1. 1. 10. f.

Les Conseils d'un Pere à ses Enfans sur les divers
états de la vie , 12. 1. 1. 10. f.

*Oeuvres de M. de Fontenelle , de l'Academie Fran-
coise, nouvellemens reimprimées & augmentées.*

Nouveaux Dialogues des Morts , 12. 2. vol. 3. 1. 12. f.

Jugement de Pluton sur les deux Parties des
nouveaux Dialogues des Morts , in 12. 1. 1. 16. f.

Entretien sur la pluralité des Mondes , in 12. 1. 1. 16. f.

Histoire des Oracles , in 12. 1. 1. 16. f.

Poësies Pastorales , avec un Traité de la Na-
ture , de l'Eglogue , & une Digression sur les
Anciens & les Modernes , augmentées d'un Recueil

de Poésies diverses & galantes, in 12. 2. f.
Lettres Galantes de M. le Chevalier d'Her...
in 12. 2. l. 5. f.

De Mademoiselle de la Force.

Histoire secrète de la Maison de Bourgogne,
12. 2. vol. 3. l. 12. f.

Histoire de Marguerite de Valois, Reine de
Navarre, sœur de François Premier, 12. 2. vol.
3. l. 12. f.

Gustave Vasa, 12. 2. vol. 3. l. 12. f.

Liures d'Assortimens,

Les Oeuvres de Moliere, 12. 8 vol. 15. l.

_____ de Racine, nouvelle édition, 12. 2.
vol. 6. l.

_____ de Corneille, 12. 10. vol. 20. l.

_____ de Scarron, 12. 10. vol. 15. l.

L'Arithmeticien Familier, enseignant la maniere
d'apprendre sans Maître l'Arithmetique en sa per-
fection, 12. 1. l. 16. f.

Nouvelle Methode du Blason, du Pere Menef-
rier, enrichi de figures, 12. 2. l. 10. f.

Les Satyres de Perse, avec des Remarques de
M. le President de Silvecane, 12. Latin-Fran-
çois. 1. l. 10. f.

Journal du Voyage de Siam, de M. l'Abbé de
Choisy, 12. 1. l. 10. f.

L'Arioste Moderne, ou Roland le Furieux, 12.
4. vol. 6. l.

Histoire de la feuë Reine d'Angleterre, 8.
2. l. 10. f.

Oeuvres de Voiture, 12. 2. vol. 3. l.

Memoires de la Reine Marguerite, 12. 1. l. 10. f.

Histoire du Gouvernement de Venise, de M.
Amelot de la Houssaye, 8. 2. vol. 5. l.

On trouve chez le même Libraire, toutes les
nouveauz qui s'impriment à Paris. 1699.

